PL'Suivez la meute !

Restons Groupés

Si bien en PL'S*

Bienvenue en *Pays Loudunai'S

2026-2027

OFFICE DE TOURISME
Pays Loudunai'S

tourisme-loudunais.com

PL'Suivez la meute !

Que vous soyez responsable d'une association, d'un comité d'entreprise, professionnel du tourisme, ou que vous souhaitiez tout simplement organiser une sortie entre amis, notre brochure groupes
« PL'Suivez la Meute » a été conçue spécialement pour vous !

Vous trouverez ici un vaste choix de journées et de séjours **« clés en main »** soigneusement sélectionnés par notre service commercial à partir de prestations et de thèmes aussi variés que **l'Histoire**, **le patrimoine**, **les loisirs**, **la randonnée** ou **l'œnologie**.

Quels que soient la taille de votre groupe, vos centres d'intérêt ou votre budget, Thomas est à votre écoute pour vous préparer **un programme sur mesure** et vous accompagner dans chaque étape de votre réservation.

p.4

Excursions & Séjours découverte

Loudun, Cité Renaudot • 5
Une reine entre deux royaumes • 6
L'Histoire en héritage • 7
Distilleurs de rêves • 8
Vignes, vins, château • 9
Sur la trace des premiers hommes • 10
Escapade en Pays Loudunais *(2 j)* • 11
100% Pays Loudunais *(3 j)* • 12-13

p.29

Randonner en toute liberté

On a marché dans les pas d'Aliénor • 30
Dolmens et pierres sacrées • 31
Au cœur des marais de la Dive • 32
L'aventure acadienne • 33
Chevauchée fantastique en forêt de Scévolles • 34
Balade équestre et vigneronne en saumurois • 35
La belle échappée *(2 j)* • 36-37
Grandeur nature *(3 j)* • 38-39

p.45

Ça vaut le détour

Un détour dans l'Histoire • 46
Entre Thouarsais et Loudunais • 47
Forteresses royales • 48
Palais gourmand(s) • 49

p.14

En tribu

À la rencontre de Renaudot • 15
La vie de château • 16
Au temps des chevaliers • 17
Si le Poitou m'était conté • 18
Gardiens du temps et de l'eau • 19
De la pierre à la terre • 20
Travailler son swing • 21
À fond la caisse ! • 22
Plaisirs d'eau • 23
Jeux de pistes • 24
Remèdes naturels • 25
In Vino Veritas • 26
Quel millésime ! • 27
Des cépages dans tous les sens ! • 28

p.40

Chez nos voisins

Cités médiévales et patrimoine de caractère • 41
Une œuvre, un vin... • 42
Richelieu et Loudun • 43
L'Odyssée acadienne • 44

p.50

Mon séminaire en Pays Loudunais

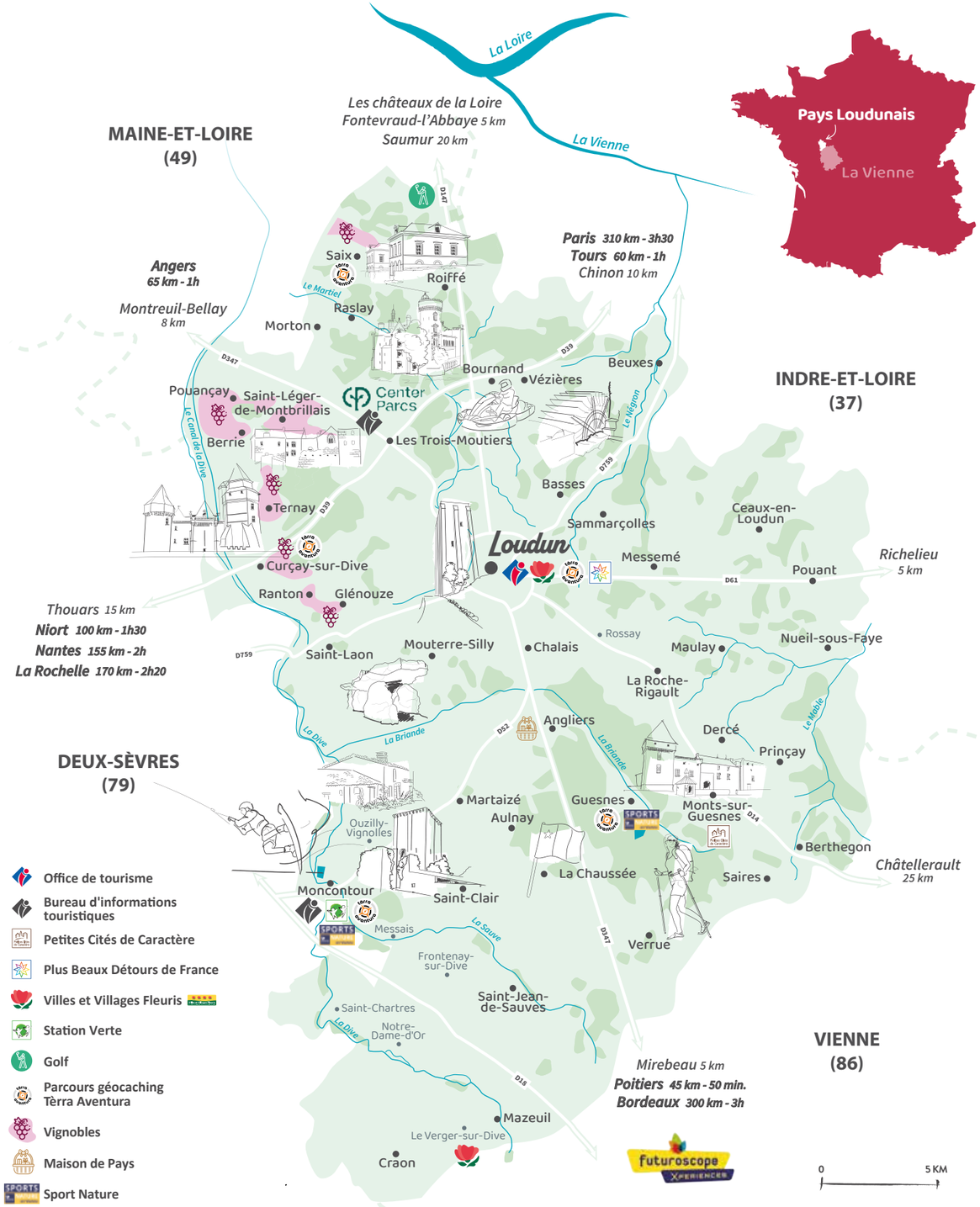

Brochure groupes 2026-2027 • Publication : Communauté de Communes du Pays Loudunais • Rédaction : Office de Tourisme du Pays Loudunais Conception, réalisation et impression : Agence ComTogether.fr • Tirage : 500 ex. • Crédits photos : ©OT Pays Loudunais – CC Pays Loudunais / ©ACAP –ADT 86 (Claire COULARDEAU) / ©ADT Touraine (Jean-Christophe Coutand, David Darrault, Léonard Desseres) ©Destination Saumur Val de Loire (Vincent Dhetiré-Collectif F/4) / ©Service patrimoine de la ville de Thouars / ©Agence Zebrelle (Thomas JELINEK, Bastien SAUVE, Tom LAMBERT) / ©Visuellement (Christophe CHARPENTIER) / ©Dartagnans / ©Photographie Pomme verte (Amélie R.) / ©Agence Com Together (Yohan ESPIAUBE) / ©Center Parcs Le Bois aux Daims / ©Distillerie Wezenn / ©Le Haras des Ouches / ©Latitude Nordique / ©Service culture de la ville de Loudun / ©Téléski Nautique de Moncontour / ©Château de Montreuil-Bellay / ©Abbaye de Fontevraud (Kreazim, Sylvain BONNIOL, Sébastien GAUDARD, Léonard DE SERRES) / @Centre régional Résistance et Liberté / @L'Empreinte expérience / ©Adobe Stock.

Les produits packagés présentés dans cette brochure demeurent des suggestions, notre service commercial se tient à votre disposition pour composer votre excursion ou votre séjour à la carte selon les prestations de votre choix. Ce guide ne constitue en rien un document contractuel. Les informations contenues dans ce guide sont données à titre indicatif sous réserve de modifications tarifaires ou exceptionnelles.

Office de Tourisme du Pays Loudunais – 2 rue des Marchands – 86200 LOUDUN – Forme juridique : Service Public à caractère Industriel et Commercial – Garantie financière : APST - 87-89 rue La Boétie - 75008 PARIS – Responsabilité Civile Professionnelle : SMACL Assurances - 141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT Cedex 9 – N° de SIRET : 248 600 447 00366 – Code APE : 7990Z – Immatriculation Atout France n° IM086250001

PL'Suivez la meute

Excursions & séjours découverte

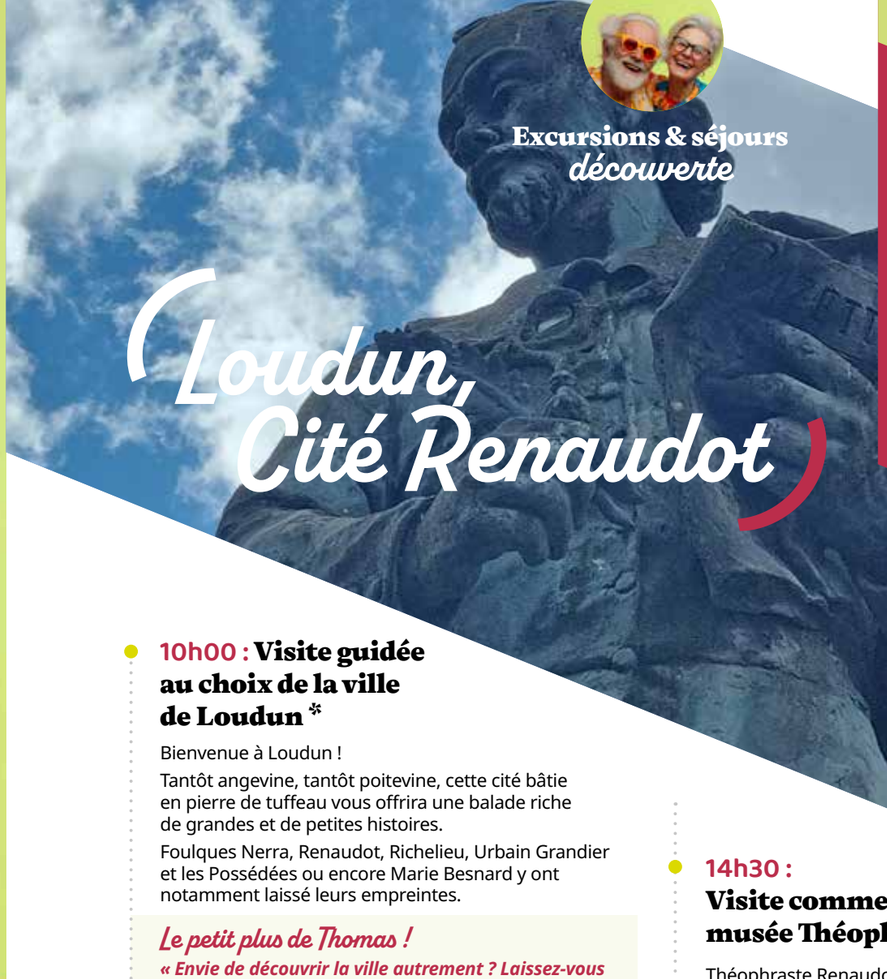

Excursions & séjours *découverte*

Loudun, Cité Renaudot

À partir de **47,50 €** TTC / personne

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **d'avril à mi-décembre**
sur réservation tous les jours sauf le lundi

Distance parcourue sur le territoire : **5 km**

10h00 : Visite guidée au choix de la ville de Loudun *

Bienvenue à Loudun !

Tantôt angevine, tantôt poitevine, cette cité bâtie en pierre de tuffeau vous offrira une balade riche de grandes et de petites histoires.

Foulques Nerra, Renaudot, Richelieu, Urbain Grandier et les Possédées ou encore Marie Besnard y ont notamment laissé leurs empreintes.

Le petit plus de Thomas !

« Envie de découvrir la ville autrement ? Laissez-vous tenter par une visite « Magie du Patrimoine » ! Accompagnés de Mehdi, vous assisterez à la création d'un véritable spectacle historique 100% sur mesure ! »

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Visite commentée du musée Théophraste Renaudot

Théophraste Renaudot, médecin, philanthrope et journaliste du XVIIème siècle vous accueille le temps d'un après-midi dans sa maison natale.

Celle-ci retrace et met en scène la vie du fondateur de la presse française grâce notamment, à la reconstitution d'un atelier d'imprimerie, la bibliothèque de ses gazettes, une herboristerie ou un salon à l'intérieur duquel se sont réunies de nombreuses personnalités loudunaises marquantes de son époque.

16h00 : Dégustation de produits du terroir à la Maison de Pays

Fin de nos prestations à 16h30

**Découverte du cœur historique ou du quartier du Martray (Musée Charbonneau Lassay inclus)*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite guidée de Loudun*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *L'entrée et la visite commentée du Musée Renaudot*
- *La dégustation*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La visite « Magie du Patrimoine » (en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
48,50 €
TTC / personne

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **de début avril à fin décembre**
du mercredi au dimanche

Distance parcourue sur le territoire : **20 km**

Excursions & séjours *découverte*

Une reine entre deux royaumes

10h00 : Visite immersive au Château de Monts sur Guesnes – Historial du Poitou

Aliénor & Richard Cœur de Lion… La simple évocation de leurs noms suffit à mesurer le poids de l'Histoire en Poitou.

Des origines du Royaume de France à la Guerre de Cent ans, vous découvrirez ici des destins incroyables, des aventures épiques et l'importance des jeux de pouvoirs au travers d'une épopée immersive et spectaculaire !

12h45 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h00 : Visite guidée du village médiéval de Moncontour

Située à la frontière de l'Anjou et du Poitou, la seigneurie de Moncontour fut très tôt un enjeu stratégique : Charlemagne y vainquit son frère et lui ravit l'Aquitaine au VIIIe siècle, puis devenue place forte, elle fut reprise aux anglais par Du Guesclin en 1371.

Cependant, la bataille la plus célèbre s'y déroula en 1569 lors des guerres de religion quand les catholiques dirigés par le futur roi Henri III tinrent en respect les protestants.
Cette visite sera également l'occasion pour vous de découvrir le sentier des lavoirs.

Le petit plus de Thomas !

« Prenez de la hauteur en partant à l'assaut du donjon de Moncontour ! Perchés à 25 mètres au-dessus du sol, vous succomberez à coup sûr au magnifique panorama qui s'offre à vous. »

Fin de nos prestations à 17h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite immersive du Château de Monts sur Guesnes - Historial du Poitou*
- *Le déjeuner : Apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La visite guidée de Moncontour*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La visite guidée du Donjon de Moncontour (en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
50 €
TTC / personne

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **d'avril à mi-octobre**
sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **22 km**

Excursions & séjours *découverte*

L'Histoire en héritage

10h30 : Visite guidée du château de Ternay

Porté par l'histoire romanesque du chevalier Bertrand de Beauvau et entraîné par l'héritier d'une forte tradition familiale, l'invité devient ici maître des lieux.

Les secrets de la pierre et des objets y sont dévoilés avec humour et panache quand l'imposant donjon, la cour intérieure et sa magnifique chapelle gothique forcent l'admiration.

Cette visite est décidément pleine de surprises puisqu'elle vous emmènera jusqu'aux souterrains où un grand jeu d'énigmes vous attend !

13h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h30 : Découverte commentée des « Treilles de la Reine Blanche »

Au cœur du village de Curçay-sur-Dive, au pied même du donjon, se trouve une collection exceptionnelle de cépages emblématiques du Pays Loudunais.

Que vous soyez curieux ou amateur de vin, vous pourrez en apprendre l'histoire, la provenance et les caractéristiques grâce aux 500 plants et aux 50 variétés de raisins qui composent ce conservatoire unique en son genre.

17h00 : Dégustation de vins dans un domaine viticole

Fin de nos prestations à 17h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite guidée du château de Ternay*
- *Le jeu d'énigmes au château de Ternay*
- *Le déjeuner : Apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La visite commentée des Treilles de la Reine Blanche*
- *La dégustation de vins*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
61,50 €
TTC / personne

Groupe de 20 à 40 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **9 km**

Excursions & séjours *découverte*

Distilleurs de rêves

10h00 : Visite guidée du Château de la Mothe Chandeniers

Entre folie architecturale et chef d'œuvre de la nature, La Mothe Chandeniers est un domaine unique et riche en évènements.

Ancienne gloire des grandes dames de la Belle époque, il a traversé les guerres, les désertions, les pillages, mais aussi des périodes fastes et des âges d'or avant de tomber dans l'oubli.

Sauvé de la ruine, ce château digne des contes de fées appartient aujourd'hui à des milliers de passionnés du monde entier.

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Visite commentée d'une distillerie suivie d'une dégustation de gin

Nichée au cœur des terres historiques de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, la distillerie WEZENN a pour ambition d'exprimer la quintessence de ce terroir par la distillation et la découverte du cépage emblématique de cette région : le Chenin.

Dotée d'un alambic de 160 litres de fabrication allemande, elle permet de laisser libre court à sa créativité en alliant distillation traditionnelle et possibilité de créer les spiritueux les plus fins que vous aurez l'occasion de déguster en fin de visite.

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite guidée du Château de la Mothe Chandeniers*
- *Le déjeuner : Plat, dessert, eau, café*
- *La visite commentée de la distillerie WEZENN*
- *La dégustation de gin*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra.*

À partir de
37,50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : De **mars à décembre** du mardi au samedi

Distance parcourue sur le territoire : **15 km**

Excursions & séjours *découverte*

Vignes, vins, château...

10h00 : Balade commentée dans un domaine viticole

Partez à la rencontre d'un vigneron et d'un savoir-faire transmis de génération en génération.

Situé au sud du vignoble saumurois, une partie de ses vignes repose sur 5000 m² de caves troglodytiques utilisées pour la fabrication et le vieillissement de ses vins AOP, leur conférant ainsi une typicité aromatique et gustative unique.

11h30 : Dégustation de vins AOP Saumur

Le petit plus de Thomas !
« Amateurs de bons vins, complétez votre visite de chais par un atelier de dégustation avec accords vins et fromages ».

12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Visite guidée de la forteresse médiévale de Berrye

Cette Forteresse du XIIe siècle classée monument historique est un témoin remarquable de l'architecture militaire médiévale.

Bâtie sur un socle rocheux, entourée de douves sèches et de galeries souterraines, vous y découvrirez un lieu exceptionnel et toute l'ambition de la famille Collinet au regard du vaste programme de restauration qu'elle a lancé pour les années à venir.

Fin de nos prestations à 16h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite commentée d'un domaine viticole et de ses caves troglodytiques*
- *La dégustation*
- *Le déjeuner : Apéritif, entrée, plat, dessert, boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *L'entrée et la visite guidée de la forteresse de Berrye*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *L'atelier de dégustation avec accords vins et fromage (en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
56 €
TTC / personne

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **35 km**

Excursions & séjours *découverte*

Sur la trace des premiers hommes

09h30 :
Visite commentée du Dolmen de Chante-Brault IV

L'homme du néolithique voici 5000 ans a su trouver sur nos terres un berceau propice à son épanouissement.

Les traces les plus marquantes de cette période qui a vu naître l'agriculture et l'architecture en pierre sont les dolmens et les menhirs qui marquent pour l'essentiel la présence de sites funéraires.

Situé à Saint-Laon, Chante-Brault IV est l'un des mégalithes les plus imposants du loudunais.

11h30 : Dégustation de produits du terroir à la Maison de Pays

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Découverte des maisons de terre sur le site Logis Terra Villa d'Ouzilly-Vignolles ou « Comment le passé interpelle l'avenir ? »

Savez-vous que plus de la moitié de l'humanité vit dans des maisons en terre ?

Plus ancien matériau de construction, il est aussi l'un des plus performants et responsables pour l'environnement.

C'est ce que l'on apprend au Logis Terra Villa, un Centre d'Interprétation installé dans une ancienne ferme en bauge du XVIIIe siècle où plusieurs salles abritent des expositions sur l'utilisation de la terre ou sur la vie d'antan dans les marais du Poitou.

Si le XXe siècle avait abandonné ce matériau, le XXIe siècle le redécouvre !

16h30 :
Visite commentée de la Maison de l'Acadie à La Chaussée

Ce lieu de mémoire et de découverte, vous fera revivre la fascinante histoire des familles loudunaises parties au XVIIe siècle coloniser les territoires de la Nouvelle-France.

Autour d'une nouvelle muséographie attractive, sont notamment exposés des artefacts du Canada et du Poitou ainsi que le plus grand drapeau acadien servant de frise chronologique.

Fin de nos prestations à 18h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite commentée du dolmen de Chante-Brault IV*
- *La dégustation*
- *Le déjeuner : Entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La visite commentée de la Maison de l'Acadie*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra.*

Excursions & séjours *découverte*

Escapade en Pays Loudunais

À partir de
206 €
TTC / personne

2 JOURS / 1 NUIT

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **d'avril à décembre** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **76 km**

J.1

Arrivée sur Loudun en début de matinée

10h00 : Visite guidée de Loudun

Loudun, ville historique est caractérisée par son architecture de type Renaissance et Classique en pierre blanche de tuffeau.

De grands hommes comme Théophraste Renaudot, médecin, inventeur de la presse et inspirateur du célèbre prix littéraire ont influencé son riche passé.

Déambuler dans ses ruelles médiévales au gré de ses monuments c'est aussi partir à leur rencontre !

12h15 : Dégustation de produits du Terroir à la Maison de Pays

12h45 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h00 : Visite immersive du Château de Monts sur Guesnes - Historial du Poitou

C'est dans ce château du XVe siècle qu'Aliénor d'Aquitaine et son fils Richard Cœur de Lion vous attendent pour un voyage immersif au cœur de l'Histoire du Poitou et du Royaume de France.

Cette surprenante expérience dépoussière l'idée que l'on peut se faire d'une visite de musée.

C'est ainsi que vous serez invités à vous asseoir à la table royale d'Aliénor, à écouter chanter des troubadours ou à revivre la Guerre de Cent Ans grâce à une vidéo projection spectaculaire !

18h30 : Installation au sein de votre hôtel***

Dîner et nuitée à l'hôtel***

J.2

Petit déjeuner au sein de votre hôtel***

10h00 : Visite guidée du Château de La Mothe Chandeniers

Situé aux confins de la vallée la plus célèbre de France, le château de La Mothe Chandeniers est une œuvre singulière, mystérieuse et romantique.

Le découvrir, c'est entrer dans un lieu hors du temps qui dépasse le cadre du simple monument… un régal tant pour les passionnés d'architecture que de nature !

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Visite d'un domaine viticole suivie d'une dégustation de vins AOP Saumur

Du Chenin au Cabernet en passant par le Chardonnay, les cépages élevés sur les terroirs calcaires du nord loudunais bénéficient de la douceur et du caractère de l'AOP Saumur.

Entre vignes et caves troglo, laissez-vous tenter par la dégustation d'un blanc, d'un rouge ou d'un crémant !

Fin de nos prestations et départ vers 16h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée aux sites*
- *La visite des sites (avec un guide lorsqu'il l'est précisé)*
- *Les dégustations des jours 1 et 2*
- *Le déjeuner du jour 1 : Entrée, plat, fromage, dessert, boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *Le dîner du jour 1*
- *La nuitée du jour 1 à 2 en chambre double dans un hôtel ****
- *Le petit déjeuner du jour 2*
- *Le déjeuner du jour 2 : Apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La taxe de séjour*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
377 €
TTC / personne

3 JOURS | 2 NUITS

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **D'avril à mi-octobre** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **173 km**

Excursions & séjours *découverte*

100% Pays Loudunais

J.1

- **10h30 : Visite guidée du château de Ternay**

Dans la campagne loudunaise, cet élégant château a été bâti en 1439 par le chevalier Bertrand de Beauvau pour les beaux yeux de la princesse Françoise de Brézé.

Appartenant depuis plus de 300 ans à la famille de Ternay, vous en aurez l'accès privilégié le temps d'une visite contée avec humour et facétie par le châtelain en personne !

- **Déjeuner dans un restaurant traditionnel**

- **14h30 : Découverte commentée des Treilles de la Reine Blanche et du village de Curçay-sur-Dive**

Perchée au sommet du village pittoresque de Curçay-sur-Dive, se trouve une collection exceptionnelle de cépages anciens emblématiques du Pays Loudunais.

Au détour des plants de vignes, Vincent vous permettra d'identifier chaque vin et d'en connaître leurs origines.

- **16h00 : Visite d'un domaine viticole suivie d'une dégustation de vin**
- **18h30 : Installation au sein de votre hôtel*****
- **Dîner et nuitée à l'hôtel*****

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée aux sites*
- *La visite des sites (avec un guide lorsqu'il l'est précisé)*
- *Les dégustations des jours 1 et 3*
- *Les déjeuners des jours 1 à 2 : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *Les dîners des jours 1 et 2*
- *Les nuitées des jours 1 à 3 en chambre double dans un hôtel ****
- *Les petits déjeuners des jours 2 et 3*
- *Le déjeuner du jour 3 : Entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La taxe de séjour*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

J.2

- **Petit déjeuner au sein de votre hôtel*****
- **10h00 : Visite immersive au Château de Monts sur Guesnes – Historial du Poitou**

Offrez-vous un voyage dans le passé au château.

Le temps de cette pérégrination ludique et pédagogique, le spectateur actif explore l'Histoire du Poitou, parcourt l'arbre généalogique d'Aliénor d'Aquitaine, expérimente les arts et la gastronomie du Moyen-âge et pénètre entre réel et virtuel dans le quotidien de la féodalité.

- **12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel**
- **15h00 : Visite commentée de la Maison de l'Acadie**

Au cœur du petit village de La Chaussée, une maison anodine renferme en ses murs les secrets d'une histoire fascinante.

Vous y découvrirez les liens passionnants qui unissent le loudunais au Canada francophone qu'était la Nouvelle France.

C'est aujourd'hui encore un lieu de retrouvailles émouvantes entre deux communautés dont les ancêtres ont pour certains été baptisés dans l'église attenante avant de faire le grand voyage vers l'Acadie.

- **17h00 : Visite guidée de la cité médiévale de Moncontour**

Terre de combat située entre le Duché d'Aquitaine et l'Anjou, Moncontour prend de l'importance dès le XIe siècle avec l'implantation de sa première forteresse.

De Foulques Nerra à Coligny en passant par Du Guesclin, de grands personnages de l'Histoire de France y ont scellé leur destin.

Des demeures traditionnelles succèdent à des maisons bourgeoises et cossues pour y former l'artère de vie du village.

En complément de votre visite, un sentier baigné par la Dive vous permettra de comprendre pourquoi ici au XIXe siècle l'on dénombrait plus de 100 lavoirs !

- **Dîner et nuitée à l'hôtel*****

J.3

- **Petit déjeuner au sein de votre hôtel*****
- **09h00 : Visite guidée de Loudun* (Le grand tour)**

De la Tour Carrée, emblème de la ville, à la porte du Martray, de l'échevinage, propriété de la famille de Richelieu, aux splendides hôtels particuliers construits du XVe au XVIIIe siècles, de la Collégiale Sainte-Croix qui accueillit les séances d'exorcisme de 1631 à l'église Saint-Pierre et son magnifique portail Renaissance, Loudun vous racontera mieux qu'un livre son histoire et celle de la France !

- **12h00 : Dégustation de produits du terroir à la Maison de Pays**
- **12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel**
- **15h00 : Visite commentée du Château de la Mothe Chandeniers**

Terminez votre séjour en beauté par la découverte du merveilleux mariage entre la pierre et la nature proposé par le Château de la Mothe Chandeniers.

Au départ forteresse médiévale, l'édifice s'est éteint avant de renaître en plein mouvement romantique.

- **Fin de nos prestations et départ vers 16h30**

** Visite du musée Renaudot et du musée Charbonneau-Lassay inclus.*

PL'Suivez la meute

En tribu

JOURNÉES THÉMATIQUES ET LUDIQUES EN PETIT GROUPE

Histoire & Patrimoine

L'Invitation des vignerons

Nature & Fun

À la rencontre de Renaudot

À partir de **48 €** TTC / personne

Groupe de 10 à 20 personnes

D'avril à mi-décembre sur réservation tous les jours sauf le mardi

Histoire & Patrimoine

10h00 : Visite insolite du cœur historique de Loudun*

Prenez-vous au jeu d'une visite historico-décalée pour découvrir le patrimoine loudunais autrement !

Une ville, ça s'écoute, ça se sent, ça se touche, ça se mange et ça s'observe par le petit bout de la lorgnette.

À l'endroit ou à l'envers, tous vos sens seront en éveil !

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h00 : Visite commentée du musée Renaudot suivi d'un atelier fac similé de gazettes

C'est ici, dans sa maison natale, qu'est installé le musée de cire retraçant la vie et l'œuvre du fondateur de la presse française.

Médecin ordinaire du roi Louis XIII et Commissaire Général des Pauvres du Royaume, Théophraste Renaudot fonde, grâce à Richelieu, le tout premier journal imprimé de France.

Lors de votre visite vous découvrirez la reconstitution de son atelier d'imprimerie grâce auquel il vous sera possible de reproduire la toute première gazette parue en 1631 !

*Le petit plus de Thomas** !*

« Prolongez votre journée par une pause gourmande aux Cafés de Théophraste. Artisans torréfacteurs passionnés Anne et Frédéric se feront un plaisir de vous accueillir dans leur boutique dédiée à la découverte des saveurs du monde ou dans leur salon de thé. »

Fin de nos prestations à 17h30

** Au choix : Balade sensorielle accompagnée d'un guide de l'Office de Tourisme ou Visite guidée de l'exposition temporaire de la Collégiale Sainte-Croix suivie d'un Escape Game.*
*** Parmi nos bonnes adresses également : « Le Pourquoi pas ? » ou « l'Atelier gourmand ».*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite insolite de Loudun*
- *L'entrée et la visite commentée du Musée Renaudot*
- *La participation à l'atelier fac similé de gazettes*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La pause gourmande (en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra.*

À partir de
79 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 20 personnes

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **9 km**

Histoire & Patrimoine

En *tribu*

La vie de château

10h00 : Visite guidée du Château de La Mothe Chandeniers

Osez la rencontre envoûtante avec le château de La Mothe Chandeniers !

À la fois mystérieux et romantique, cet édifice au charme singulier connut d'abord une histoire fastueuse avant d'être délaissé puis reconstruit avec audace pour renaître là, sous vos yeux !

12h30 : Déjeuner dans un restaurant bistronomique (menu golfeur)

15h00 : *Activité au choix :*

1 Initiation au golf au Domaine de Roiffé

Quelle meilleure activité que le golf pour profiter d'un moment de détente en pleine nature !

Notre professeur Jean-Marc Warot se livrera avec vous à un cours collectif privé avant de poursuivre l'expérience sur le parcours école et les larges greens du practice 18 trous.

2 Atelier de distillation de gin

Motivé par un savoir-faire ancestral et d'une tradition héritée de nos campagnes, Bernard Jacob vous invite à participer à un atelier d'initiation à la distillation.

Sous sa guidance et ses conseils d'expert, vous apprendrez comment produire du gin grâce à votre propre « mini-alambic » avant de déguster un excellent cocktail maison et de repartir avec votre propre bouteille.

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite guidée du Château de la Mothe Chandeniers*
- *Le déjeuner : Plat, dessert, boissons (eau, 1 verre de vin ou bière (25 cl) ou un cocktail (33 cl)*
- *L'initiation au golf encadrée par un professeur diplômé (sous réserve de disponibilité / prêt du matériel inclus)*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *L'atelier d'initiation à la distillation en formule individuelle ou duo avec dégustation de gin (bouteille inclus) : Option 2 / supplément à prévoir*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
61 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 35 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **D'avril à mi-octobre**

Distance parcourue sur le territoire : **23 km**

Histoire & Patrimoine

En *tribu*

Au temps des chevaliers

10h30 : Visite ludique suivie d'un escape game au château de Ternay

Suivez Loïc de Ternay, propriétaire du château pour une visite pleine d'humour et de fantaisie.

Envoutés par la beauté des lieux, vous en oublierez presque que ce dernier avait un défi de taille à vous lancer : aider un mystérieux chevalier à retrouver la mémoire !

12h15 : Dégustation de vin dans un domaine viticole

13h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h30 : Visite de Montreuil-Bellay accompagnée d'un guide conférencier

Bâtie autour de son château, la ville médiévale de Montreuil-Bellay se distingue par un patrimoine exceptionnel.

Accompagnés d'un guide, parcourez les rues de cette Petite Cité de Caractère à la découverte de ses trésors d'architecture : château, remparts, portes fortifiées, hôtels particuliers... tout est ici prétexte à la curiosité !

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite commentée du château de Ternay*
- *Le jeu d'enquête au château de Ternay*
- *La dégustation de vin*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La visite de Montreuil-Bellay avec un guide conférencier*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
52 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 20 personnes

Validité 2025 : **D'avril à décembre** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **11 km**

Histoire & Patrimoine

En *tribu*

Si le Poitou m'était conté...

10h00 : Visite immersive au Château de Monts sur Guesnes – Historial du Poitou

Venez vivre une expérience insolite au château en découvrant l'Histoire du Poitou au travers une épopée numérique spectaculaire !

Accompagnés d'Aliénor d'Aquitaine, vous plongerez aux origines du Royaume de France et revivrez des aventures épiques entremêlées de jeux de pouvoir et de destins incroyables !

13h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h30 : Visite commentée de la Maison de l'Acadie

Au cœur du petit village de La Chaussée, une maison anodine renferme en ses murs les secrets d'une histoire moins connue du Poitou ; celle de familles loudunaises parties au XVIIe siècle coloniser les territoires de la Nouvelle France sous l'impulsion d'illustres personnages locaux.

L'église romane attenante est celle où venaient prier ces pionniers à l'appel de leurs seigneurs avant de partir au-delà des océans.

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite immersive au Château de Monts sur Guesnes – Historial du Poitou*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La visite commentée de la Maison de l'Acadie*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 20 personnes

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **34 km**

Histoire & Patrimoine

En *tribu*

Gardiens du temps et de l'eau

09h30 : Visite insolite du village médiéval de Moncontour

Visitez Moncontour autrement grâce à une balade sensorielle et interactive proposée par l'Office de Tourisme.

Accompagnés d'un guide et équipés d'un sac, vous découvrirez l'histoire du village et ses lavoirs tout en participant à différents ateliers qui mettront vos sens en éveil !

Le petit plus de Thomas !

« Prenez de la hauteur en partant à l'assaut des 156 marches du Donjon de Moncontour.

Si la vue depuis l'esplanade constitue déjà un voyage, que peut-on dire alors du panorama proposé au sommet ?! »

12h00 : Dégustation à l'aveugle de 5 produits régionaux à la Maison de Pays

12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Visite commentée du Moulin de Comprigny

En passant par Beuxes, faites une halte au Moulin de Comprigny.

Construit au début du XIIe siècle sur un ancien site gallo-romain, ce moulin faisait tourner ses 2 roues de 2,40 mètres de diamètre grâce à la source de Maumont.

Il a cessé toute activité de meunerie en 1919 et commence à reprendre vie grâce à l'énergie et la passion débordante de son propriétaire qui vous accompagnera tout au long de votre visite.

Fin de nos prestations à 16h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite insolite de Moncontour*
- *La dégustation à l'aveugle de 5 produits régionaux à la Maison de Pays*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La visite commentée du Moulin de Comprigny*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La visite guidée du Donjon de Moncontour (en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra.*

À partir de
45,50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 20 personnes

Validité : **Toute l'année** sur réservation tous les jours sauf le lundi

Distance parcourue sur le territoire : **17 km**

Histoire & Patrimoine

En *tribu*

De la pierre à la terre

9h00 : Visite de la Collégiale Sainte-Croix de Loudun suivie d'un atelier de pratique artistique en lien avec l'exposition en cours*

Edifiée à l'époque romane puis transformée en marché couvert au XIXe siècle, la Collégiale Sainte-Croix est aujourd'hui un lieu dédié aux arts et à la culture.

Des expositions y sont ainsi mises en valeur tout au long de l'année.

Elle s'impose donc comme l'endroit idéal pour votre atelier du jour !

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Découverte des techniques de construction en terre au Logis Terra Villa ou « comment le passé interpelle l'avenir ? »

Au Logis Terra Villa, l'association CiTerre (Centre d'Interprétation du Patrimoine des marais de la Dive) vous présentera l'histoire de ces constructions âgées de plusieurs siècles et vous montrera les avantages des applications contemporaines de ce matériau éternellement recyclable.

Le petit plus de Thomas !

« Prolongez votre visite avec votre guide par une promenade dans les marais de la Dive pour découvrir toutes les richesses de sa biodiversité ».

Fin de nos prestations à 17h30

** Thème de l'atelier artistique défini en fonction de l'exposition en cours à la date de votre sortie, nous contacter pour plus de précisions.*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite guidée de la collégiale Sainte-Croix et de l'exposition temporaire*
- *L'atelier de pratique artistique à l'espace Sainte-Croix*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La visite commentée du Logis Terra Villa*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La promenade dans les marais de la Dive (En option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
83,50 €
TTC / personne***

Groupe de 8 à 20 personnes

Validité : **Toute l'année** sur réservation et sous réserve de disponibilité du professeur

Nature & Fun

En *tribu*

Travailler son swing*

10h00 : Initiation au golf au domaine de Roiffé

Trop sérieux le golf ? Pas de technique ?... Le Domaine de Roiffé saura vous prouver le contraire !

En compagnie d'un professeur particulier diplômé d'Etat, profitez d'une chouette initiation et réveillez le « Tiger Woods » qui sommeille en vous.

12h30 : Déjeuner (Menu golfeur)

14h30 : *Activité au choix sur le domaine :*

1 Chasse au trésor « Les Mystères de Roiffé »

Par équipe, résolvez les énigmes (codage, orientation, anagrammes...) et réussissez les différents ateliers (dégustation géographique, jeu des arômes, dégustation à l'aveugle) le plus rapidement possible afin d'être les premiers à déchiffrer les Mystères de Roiffé !

Entre vin et patrimoine, ce jeu de piste palpitant au cœur du domaine de Roiffé est l'activité idéale pour découvrir les atouts de notre région de façon conviviale et ludique.

2 Balade montée ou attelée encadrée par le Haras des Ouches**

Envie de vous évader le temps d'une balade à cheval ou en calèche ? Le Haras des Ouches sera ravi de vous accueillir et vous accompagner pour une promenade hors du temps au cœur de la forêt.

Fin de nos prestations à 17h30

** Prévoir une tenue adaptée (chaussures fermées et pantalon long).*
*** Possiblité de combiner cette activité avec une balade montée pour les groupes de plus de 16 personnes.*
**** Prix calculé sur la base d'un groupe de 8 à 16 personnes comprenant la balade à calèche. Supplément à prévoir si vous souhaitez combiner cette activité avec une balade montée, faire une balade montée seule (14 pers max.) ou participer à la chasse au trésor (nous contacter).*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'initiation au golf encadré par un professeur diplômé (sous réserve de ses disponibilités / prêt du matériel inclus)*
- *Le déjeuner : Plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin ou une bière (25 cl) ou un coktail (33 cl))*
- *La balade attelée*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La balade montée (seule ou en complément de la balade attelée), supplément à prévoir*
- *La chasse au trésor (option n°2, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
85 €
TTC / personne

Groupe de
10 à 25 personnes

Validité :
De février à décembre
sur réservation

Nature & Fun

En *tribu*

*À fond la caisse !**

- **10h00 : Accueil Café**
- **10h30 : Course de Karting sur la piste de la boule d'Or**

  Venez vivre une expérience de course unique sur l'une des plus belles pistes du circuit français !

  Que vous soyez adeptes de vitesse ou plutôt «enduro», le karting de la boule d'or saura vous proposer la formule la mieux adaptée et vous faire passer un moment inoubliable entre amis !
- **12h00 : Vin d'honneur offert à tous les pilotes**
- **12h30 : Buffet froid ou chaud servi sur place**
- **Fin de nos prestations à 14h00**

** Prévoir une tenue adaptée (chaussures de sport, manches longues et pantalon long).*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'accueil des participants autour d'un café*
- *La prise de l'équipement (casque / combinaison)*
- *Un briefing sécurité*
- *Des essais chronométrés*
- *2 courses en formule vitesse ou une course d'endurance avec pointage des relais sur un circuit de 800 m pour une durée de 40 min*
- *Podium et médaille aux 3 premiers*
- *Le vin d'honneur*
- *Le buffet froid ou chaud*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les formules vitesse ou enduro sur circuit de 1150 m avec une durée de 60 min (en option, nous contacter)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
52,50 €
TTC / personne

Groupe de
10 à 20 personnes

Validité :
De mi-avril à mi-octobre
sur réservation

Nature & Fun

En *tribu*

*Plaisirs d'eau**

- **11h00 : Initiation au wakeboard au Téléski Nautique Moncontour**

  L'équipe du Téléski Nautique Moncontour vous attend au bord d'un lac de 10 ha pour un moment placé sous le signe de la détente et de la bonne humeur à travers une initiation au wakeboard.

  Un système écologique et innovant vous permettra de vivre des sensations uniques de glisse en toute sécurité le long d'un câble circulaire.
- **12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel**

- **14h30 : Tèrra Aventura « La Grande Buée »**

  Envie de découvrir le village de Moncontour en toute autonomie ? Téléchargez l'application Tèrra Aventura et optez pour la chasse au trésor « La Grande Buée ».

  En suivant Zeïdon, vous passerez au pied du donjon, flânerez dans le village, le long du sentier des lavoirs et sur les bords de la Dive.

  Cette activité vous permettra de partir entre amis à la recherche des fameux Poï'z à collectionner !

*Le petit plus de Thomas ! ***

« Prolongez votre journée à la base de loisirs de Moncontour et profitez des nombreuses activités nautiques proposées en toute autonomie (canoë, paddle, toboggans aquatiques ou tout simplement de la baignade) ».

- **Fin de nos prestations à 17h30**

** Prévoir une tenue adaptée (short de bain, serviette et habits de rechange).*
*** En juillet-août uniquement*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'initiation au wakeboard au Téleski Nautique Moncontour*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *Le Tèrra Aventura « La Grande Buée »*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *L'entrée à la base de loisirs de Moncontour (en option : supplément à prévoir en juillet-août)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
81,50 €
TTC / personne

Groupe de 11 à 20 personnes

Validité :
De mi-avril à mi-octobre sauf juillet-août
sur réservation

Nature & Fun

En tribu

Jeux de pistes

10h00 :
Cani-rando en forêt de Scévolles

Le temps d'une balade en famille ou entre amis, profitez d'un moment de complicité et de détente en pleine nature avec nos huskies.

Rassurez-vous, randonner avec un chien n'a rien de sportif puisque c'est vous qui le guiderez au son de votre voix !

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Chasse au trésor ou Escape Game au Château de Monts sur Guesnes – Historial du Poitou

Prêts à enfiler votre armure et à partir à l'aventure ? Suivez les traces de Richard Cœur de Lion et d'Alienor d'Aquitaine le temps d'un jeu de piste au cœur du Moyen Âge.

Défis, énigmes et découvertes vous attendent au château.

A vous de prouver votre bravoure et de mériter votre place à la table ronde !

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La cani-rando en forêt de Scévolles*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-eau et café*
- *Le jeu de piste au Château de Monts sur Guesnes – Historial du Poitou*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

En tribu

Remèdes naturels

À partir de
60,50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 20 personnes

Validité :
De mai à septembre
sur réservation

Distance parcourue sur la journée : **10 km**

Nature & Fun

10h00 : Découverte du métier de paysan-herboriste suivie d'une dégustation de tisanes

En 2018, la passion commune de Pauline et Gaël pour la nature et les plantes a donné naissance à un projet de vie alliant bienfaits pour la faune, la flore et la santé.

HAPOZEME cultive ainsi une trentaine de plantes aromatiques et médicinales en agriculture biologique dont certaines parties sont ensuite séchées dans un séchoir à claies en bois pour en faire des tisanes et des huiles infusées.

Cette visite sera l'occasion de vous immerger dans le métier de paysan-herboriste où tous vos sens seront sollicités !

Le petit plus de Thomas !

« Optez pour un atelier de confection de tisane artisanale et bio et repartez avec votre propre sachet »

Atelier possible jusqu'à 10 personnes

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Voyage sonore et sensoriel en forêt de Scévolles

Entrez en immersion dans un cadre ressourçant et laissez-vous envelopper de douces énergies.

Entre puissance des vibrations des bols tibétains et reconnexion avec la nature, le corps se détend et le mental se laisse transporter au rythme d'un voyage sonore aux multiples bénéfices.

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite d'une herboristerie (exploitation, laboratoire, boutique)*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *Le voyage sonore et sensoriel accompagné d'une thérapeute holistique*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *L'atelier de confection de tisane (en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
64 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 20 personnes

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **16 km**

L'invitation des vignerons

En *tribu*

In Vino Veritas

10h00 : Visite d'un domaine viticole accompagnée d'une vigneronne

Partez à la rencontre d'une productrice passionnée par son métier.

Des vendanges manuelles à la fermentation et la vinification en barriques, elle vous dévoilera tous les secrets de la production de ses vins AOP Saumur.

11h00 : Dégustation-spectacle « In Vino Veritas »

Accompagnés de Mehdi le magicien, vous assisterez à une séance de dégustation un peu particulière dans une magnifique cave creusée dans le tuffeau.

Entre verres de vin et tours de magie, vous apprécierez les produits de notre vigneronne tout en assistant à de véritables « Miracles » !

12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h00 : Visite commentée du château de la Rouvraye

Malgré les évènements qui l'ont mis à l'épreuve, le château conserve des traces de chacune des époques qu'il a traversées, les plus anciennes datant du Moyen Âge.

Fief d'une seigneurie poitevine, il a protégé Loudun des guerres au XVe siècle puis a subi de profondes modifications architecturales au XVIe siècle : Sa façade Renaissance, ses galeries, son pigeonnier et ses caves en sont les témoins.

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- La visite d'un domaine viticole accompagnée d'une vigneronne
- La dégustation-spectacle In Vino Veritas
- Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)
- La visite guidée du château de la Rouvraye

Ce prix ne comprend pas :
- Le transport
- Les dépenses personnelles et boissons en extra

En *tribu*

Quel millésime !

À partir de
40,50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 20 personnes

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **16 km**

L'invitation des vignerons

10h00 : Visite guidée de la Forteresse de Berrye

Classée monument historique, la forteresse médiévale de Berrye se dresse majestueusement au milieu de ses vignes depuis le XIIe siècle.

Découvrez ce lieu de défense exceptionnel où chaque pierre, chaque dédale troglodyte regorge de témoignages historiques, et comment les propriétaires actuels ont décidé de lui redonner une partie de sa splendeur d'antan.

11h00 : Atelier de dégustation des vins du domaine*

12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h00 : Chasse au trésor Tèrra Aventura « Les raisins de la folie » à Curçay-sur-Dive

Partez à la recherche du Poïz Zalambic afin de découvrir les secrets de Curçay-sur Dive et de son donjon, haut-lieu de la Guerre de Cent ans.

Ici, c'est le pays des vins d'appellation AOP Saumur, vous pourrez y admirer la vue imprenable sur les vignobles et découvrir les cépages locaux grâce à la collection de vignes « Les Treilles de la Reine Blanche ».

Fin de nos prestations à 17h00

** Possibilité d'organiser cet atelier autour d'accords vins et fromages (nous contacter).*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- La visite guidée de la Forteresse de Berrye
- L'atelier de dégustation des vins du domaine
- Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café).
- Le Tèrra Aventura « Les raisins de la folie »

Ce prix ne comprend pas :
- Le transport
- Les dépenses personnelles et boissons en extra
- L'option « accords vins-fromages », supplément à prévoir)

À partir de
78,50 €
TTC / personne

- **Groupe de 10 à 20 personnes**
- Validité : **Toute l'année** sur réservation
- Distance parcourue sur le territoire : **16 km**

L'invitation des vignerons

En *tribu*

Des cépages dans tous les sens !

10h00 : Visite commentée de la collection de vignes « Les Treilles de la Reine Blanche »

Au cœur du village de Curçay-sur-Dive, au pied même du donjon, se trouve une collection exceptionnelle de cépages emblématiques du Pays Loudunais.

Que vous soyez curieux ou amateur de vin, vous pourrez en apprendre l'histoire, la provenance et les caractéristiques grâce aux 500 plants et aux 50 variétés de raisins qui composent cette collection unique en son genre.

12h30 : Déjeuner dans un restaurant bistronomique

15h00 : ***Activité au choix :***

1 Challenge Vinoludique

Après avoir constitué vos équipes, les participants relèveront une série d'épreuves (loto du vin, quiz, blind test viticole, juste prix) pour tenter de remporter la première place de ce combat des amoureux du vin…

Débutant ou confirmé, chacun aura sa chance !

2 Atelier « Assemblez votre cuvée »

Accompagnés d'un animateur viticole, apprenez les rudiments de la dégustation et des principaux cépages, et tentez de créer la meilleure cuvée par équipe.

Une dégustation à l'aveugle permettra à la fin de déterminer les vainqueurs !

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- La visite commentée des Treilles de la Reine Blanche
- Le déjeuner dans un restaurant bistronomique : plat, dessert, eau, café
- Le challenge vinoludique

Ce prix ne comprend pas :
- Le transport
- L'atelier « Assemblez votre cuvée » en option 2 (supplément à prévoir)
- Les dépenses personnelles et boissons en extra

Randonner en toute *liberté*

À partir de
15 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité :
Du 10/03 au 20/12
du mercredi au dimanche inclus

Distance parcourue sur le territoire : **5 km**

Randonnée pédestre

Randonner en toute *liberté*

On a marché dans les pas d'Aliénor*

09h30 : RDV à l'Étang de Guesnes pour une balade accompagnée sur les Sentes de Fondoire

Distance : 8,5 km
Durée : 2h30 environ
Niveau de difficulté : facile

« Au départ de l'étang de Guesnes, les Sentes de Fondoire se déclinent en 3 itinéraires aménagés entre source, marais et arbres remarquables. Les parcourir c'est la promesse d'un beau périple au cœur du massif forestier de Scévolles ! »

12h00 : Repas tirés des sacs

14h00 : Visite immersive au Château de Monts sur Guesnes – Historial du Poitou

Plus qu'une visite, le Château de Monts sur Guesnes-Historial du Poitou est un lieu vivant et moderne où le numérique vous permettra de redécouvrir la vie d'Aliénor d'Aquitaine et de jouer avec les temps forts de l'Histoire du Poitou.

Portes massives, lustres imposants ou mobiliers côtoient écrans géants et immersion à 360° tout au long d'un parcours ludique et interactif.

Fin de nos prestations à 16h30

** Prévoir une tenue adaptée et des chaussures fermées*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- L'accompagnement d'un guide à la demi-journée
- L'entrée au Château de Monts sur Guesnes - Historial du Poitou

Ce prix ne comprend pas :
- Le transport
- Le déjeuner
- Les dépenses personnelles en extra

Randonner en toute *liberté*

Dolmens et pierres sacrées*

À partir de
10,50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 25 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité :
Toute l'année
sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **6 km**

Randonnée pédestre

9h30 : Rendez-vous au moulin à vent du Gué Sainte-Marie pour une randonnée accompagnée à la journée sur le sentier des dolmens aux Trois-Moutiers

Distance : 12,5 km
Niveau de difficulté : facile

« Moulins, mégalithes, pigeonniers, plantes sauvages ou caves troglodytiques ; cette randonnée qui alterne entre champs et sous-bois offre aux amoureux de nature et de patrimoine un joli florilège de ce que le Pays Loudunais a de mieux à proposer ! »

Fin de nos prestations à 17h00

À VOIR / À FAIRE sur le parcours

- Focus sur le moulin à vent du Gué Sainte-Marie
- Le moulin de Barnouze
- Le menhir Pierre Crapaud
- Le pigeonnier du château de la Roche-Vernaize
- Les orchidées platanthères
- Le dolmen de La Roche-Vernaize
- Le tertre des fées
- Les sources de Fonjoint
- Visite guidée de la champignonnière de Bernazay

** Prévoir une tenue adaptée et des chaussures fermées.*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- L'accompagnement d'un guide à la journée
- La visite guidée d'une champignonnière

Ce prix ne comprend pas :
- Le transport
- Le déjeuner
- Les dépenses personnelles en extra

À partir de
16,50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Randonnée pédestre

Randonner en toute *liberté*

Au cœur des marais de la Dive*

09h30 : Rendez-vous au Bureau d'Informations Touristiques de Moncontour pour une randonnée accompagnée à la journée sur la Sente Divine

Distance : 15 km
Niveau de difficulté : facile

« Au départ de Moncontour, ce circuit vous propose de découvrir les anciens marais de la Dive. Aujourd'hui vouée à la culture du peuplier et des céréales, cette plaine alluviale a pourtant bien des histoires à raconter.

De l'homme primitif à l'homme moderne, chacun a su tirer profit de ces terres humides… c'est cette fabuleuse épopée qui vous sera dévoilée ici ! »

Fin de nos prestations à 16h30

À VOIR / À FAIRE sur le parcours

- Visite guidée du village médiéval de Moncontour
- Le Donjon de Moncontour
- Le sentier des lavoirs
- Le lac de Moncontour
- Les marais de la Dive, sa culture de peupliers, ses tourbières, ses trésors celtiques et la légende liée à la source Divine
- Les maisons en terres crues
- La visite commentée du Logis Terra-Villa
- La sente de la Maersche

** Prévoir une tenue adaptée et des chaussures fermées.*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite guidée du village médiéval de Moncontour*
- *La visite commentée du Logis Terra-Villa*
- *L'accompagnement d'un guide à la journée*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La montée au Donjon de Moncontour (supplément à prévoir)*
- *Le déjeuner*
- *Les dépenses personnelles en extra*

À partir de
11 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Randonnée pédestre

Randonner en toute *liberté*

L'Aventure acadienne*

10h00 : Rendez-vous à l'église de La Chaussée pour une randonnée accompagnée sur le sentier de l'Acadie

Distance : 8,5 km
Durée : 2h
Niveau de difficulté : facile

« Au départ du bourg de La Chaussée, ce sentier se dévoile au hasard de ses trois boucles, entre massif forestier de Scévolles et sites historiques du berceau de l'Acadie.

Deux mondes bien différents s'ouvrent à vous ; d'un côté celui des arbres remarquables et des animaux sauvages, de l'autre celui de la plaine cultivée, des grands domaines, des châteaux et des villages ancestraux posés le long de la voie romaine.

C'est là, au détour d'une croix de chemin que peut-être vous comprendrez la soif de grands horizons qui a nourri l'ambition des colons acadiens du XVIIe siècle ! »

Le petit plus de Thomas !

« Insolite et unique dans la région, mettez-vous au vert autrement en parcourant ce sentier en cani-rando ! »

12h00 : Repas tirés des sacs

14h00 : Visite commentée de la Maison de l'Acadie

Poursuivez votre découverte des origines du peuple acadien en revivant l'histoire de ces familles loudunaises parties coloniser les terres de la Nouvelle France au XVIIe siècle.

Ce lieu de mémoire vous ouvre ses portes et une muséographie attractive le temps d'une visite où vous pourrez observer des artefacts du Canada et du Poitou ou encore le plus grand drapeau acadien qui sert aujourd'hui de frise chronologique.

À VOIR / À FAIRE sur le parcours

- L'église romane de La Chaussée
- Le massif forestier de Scévolles et ses nombreux arbres remarquables
- Le château de la Bonnetière
- Un point de vue remarquable sur la vallée de la Dive

Fin de nos prestations à 16h30

** Prévoir une tenue adaptée et des chaussures fermées.*

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'accompagnement d'un guide à la demi-journée*
- *La visite commentée de la Maison de l'Acadie*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La cani-rando (en option, supplément à prévoir)*
- *Le déjeuner*
- *Les dépenses personnelles en extra*

À partir de
63,50 €
TTC / personne

Groupe de
4 à 8 personnes

Validité : **Toute l'année**
sur réservation

Randonnée pédestre

Randonner en toute *liberté*

Chevauchée fantastique en forêt de Scévolles*

9h30 : Rendez-vous dans un centre équestre du Pays Loudunais pour une randonnée accompagnée à la journée

Distance : 15 km
Niveau de difficulté : de débutants à confirmés

« Pour découvrir les sentiers du Loudunais dans un esprit de liberté absolue, rien de tel qu'une randonnée à cheval.

Entre grands espaces et points vues sur les collines du Pays Montois, votre accompagnatrice d'un jour vous emmènera en toute convivialité au cœur du plus grand massif forestier du territoire ! ».

À VOIR sur le parcours

- Les sentes de Fondoire
- La forêt de Scévolles et ses arbres remarquables
- L'étang de Guesnes

Le petit plus de Thomas ! :
« Profitez d'une pause déjeuner dans une auberge avec vue sur l'étang de Guesnes »

Fin de nos prestations à 16h30

** Prévoir une tenue adaptée et des chaussures fermées.*
Sortie également possible le long de ligne verte : ancienne ligne ferroviaire reliant Châtellerault et Loudun, ce sillon de verdure est un fabuleux moyen de percer le terroir poitevin et de découvrir de nombreux ouvrages d'art ! (nous contacter).

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- L'accompagnement d'un guide diplômé à la journée
- Le matériel nécessaire pour monter à cheval

Ce prix ne comprend pas :
- Le transport
- Le déjeuner dans une auberge (en option, supplément à prévoir)
- Les dépenses personnelles en extra

Randonner en toute *liberté*

Balade équestre et vigneronne en saumurois*

À partir de
236 €
TTC / personne

Groupe jusqu'à
10 personnes

Validité :
D'avril à décembre
du mardi au dimanche

Randonnée pédestre

9h30 : Rendez-vous dans un centre équestre du Pays Loudunais pour une randonnée accompagnée à la journée avec dégustation de vin et visite de cave

Distance : 20 km
Niveau de difficulté : de débutants à confirmés

« Envie de découvrir les paysages du Nord Vienne et les vignobles du Saumurois ? Vous aimez monter à cheval en pleine nature ? Cette randonnée vous satisfera sans aucun doute ! Au départ du Domaine de Roiffé, vous serez accueillis par votre monitrice pour un briefing complet de votre journée avant de vous laisser guider vers les côteaux du Val de Loire entre vignes et forêts.

Après une pause bien méritée dans un endroit champêtre, votre périple vous mènera à la découverte d'un domaine viticole où le propriétaire se fera un plaisir de vous faire visiter ses caves et déguster ses meilleurs vins ! »

À VOIR / À FAIRE sur le parcours

- Découverte des plus beaux panoramas du Nord Vienne et du Saumurois
- Visite guidée des caves d'un domaine viticole situé dans un village troglodytique
- Une dégustation de vins AOP Saumur

Fin de nos prestations à 16h30

** Prévoir une tenue adaptée et des chaussures fermées.*
Possibilité d'inclure à cette formule un pique-nique ou un déjeuner dans un restaurant (sur devis, nous contacter).

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- Le matériel nécessaire pour monter à cheval
- L'accompagnement d'un guide diplômé à la journée
- Une visite guidée d'une cave
- Une dégustation de vins AOP Saumur d'un domaine viticole

Ce prix ne comprend pas :
- Le transport
- Le déjeuner sous forme de plateau-repas (en option, supplément à prévoir)
- Les dépenses personnelles en extra

À partir de
182 €
TTC / personne

2 JOURS / 1 NUIT

Groupe de 10 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité :
Toute l'année
sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **62,5 km**

Randonnée pédestre

Randonner en toute *liberté*

La belle échappée

Randonner en toute *liberté*

J.1 *Entre vignes et châteaux*

09h30 : Randonnée accompagnée sur le sentier des fontaines à Saix

Distance : 8 km
Durée : 2h30
Niveau de difficulté : Très facile

« Châteaux et domaines viticoles, caves troglodytiques et arbres remarquables, ce sentier au départ de Saix offre également aux randonneurs son hameau marqué par le souvenir de Sainte-Radegonde et de beaux panoramas sur le Nord Poitou ».

À VOIR sur le parcours

- L'église Sainte-Radegonde
- Les amandiers du Loudunais
- Le domaine de Pas-de-Loup
- La fontaine de Pas-de-Loup
- L'ensemble troglodytique du bois mignon
- Les sources des Petits Bodeaux

12h00 : Repas tirés du sac

14h30 : Visite guidée du Château de La Mothe Chandeniers

Entre folie architecturale et chef d'œuvre de la nature, vous serez immédiatement saisi par le charme de cet édifice singulier.

Malgré une histoire mouvementée, ce château du XIXe siècle a su traverser le temps avant d'être sauvé des ruines par des milliers de co-propriétaires du monde entier.

Installation au sein de votre hôtel***

Dîner et nuitée à l'hôtel***

J.2 *Au fil de l'eau*

Petit déjeuner au sein de votre hôtel***

09h30 : Randonnée accompagnée sur la sente divine au départ de Moncontour

Distance : 6,5 km sur la boucle de l'eau vive depuis le sentier des lavoirs
Durée : 2h30
Niveau de difficulté : Très facile

« La Dive, saine rivière surnommée « la Divine », révèle un patrimoine riche tant par sa faune et sa flore que par ses trésors d'architecture rurale.

Au départ de cette randonnée pleine de surprises, votre guide vous fera découvrir la cité médiévale de Moncontour et vous racontera la plus célèbre bataille qui s'y déroula lors des Guerres de Religion entre catholiques et protestants.

Ses ruelles pittoresques vous mèneront ensuite vers le sentier des lavoirs avant de passer sous le donjon et de rejoindre la Dive pour une balade au fil de l'eau qui a tout pour plaire ! ».

À VOIR sur le parcours

- Le village médiéval de Moncontour et son donjon
- Le sentier des lavoirs
- La rivière Dive
- Gros plan sur les espèces piscicoles et la fragilité du marais

12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h00 : Visite commentée de la Maison de l'Acadie

Voyagez du Poitou au Canada à la Maison de l'Acadie !

Une équipe de guides passionnés vous fera vivre l'épopée des premières familles loudunaises parties coloniser les terres de la Nouvelle France au XVIIe siècle sous l'impulsion d'Isaac de Razilly... Un musée pour ceux qui s'intéressent à l'histoire locale, la généalogie, l'identité acadienne et plus globalement pour tous les curieux avides de nouvelles connaissances !

Départ et fin de nos prestations vers 16h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée aux sites*
- *La visite des sites (avec un guide lorsqu'il l'est précisé)*
- *L'accompagnement d'un guide à la demi-journée les jours 1 et 2*
- *Le dîner du jour 1*
- *La nuitée du jour 1 à 2 en chambre double dans un hôtel ****
- *Le petit déjeuner du jour 2*
- *Le déjeuner du jour 2 : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La taxe de séjour*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La visite guidée du donjon de Moncontour (en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
334,50 €
TTC / personne

3 JOURS | 2 NUITS

Groupe de 10 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité :
De début avril à fin décembre

Distance parcourue sur le territoire : **96,5 km**

Randonnée pédestre

Randonner en toute *liberté*

Grandeur nature

J.1 Loudun et le sentier de la biodiversité

- **Arrivée à Loudun en fin de matinée**
- **12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel**
- **14h00 : Visite guidée du centre historique de Loudun**

Première visite incontournable de votre séjour en Pays Loudunais : Loudun. Cette cité est caractérisée par son architecture de style Renaissance et Classique en pierre blanche de tuffeau. De grands hommes comme Théophraste Renaudot, médecin, inventeur de la presse française et inspirateur du prix littéraire ont influencé l'histoire de la ville.

Richelieu fera détruire une partie de sa forteresse protestante en lui laissant toutefois la Tour Carrée.

Loudun vous offrira une fabuleuse balade dans l'histoire : tantôt angevine, tantôt poitevine, elle vous surprendra par la richesse de son patrimoine civil et ses multiples sites.

- **16h30 : Mise en jambe sur le sentier de la biodiversité du Pé de Jojo :**
  Balade accompagnée de 1,5 km

« Prolongez votre après-midi au grand air par la découverte de ce sentier pédagogique dédié à la biodiversité.

Entre sous-bois et coteaux, le Pé de Jojo est un véritable trésor naturel nourri de légendes et jalonné de panneaux sensoriels sur la sauvegarde de la faune et la flore.

C'est accompagné de leurs explications que chacun pourra prendre conscience de la richesse de ce qu'ici est à l'œuvre ! ».

- **Installation au sein de votre hôtel*****
- **Dîner et nuitée à l'hôtel*****

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite des sites (avec un guide lorsqu'il l'est précisé)*
- *Le déjeuner du jour 1 : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *L'accompagnement d'un guide à la demi-journée les jours 1 et 3*
- *L'accompagnement d'un guide à la journée le jour 2*
- *La dégustation du jour 2*
- *Les dîners des jours 1 et 2*
- *Les nuitées des jours 1 et 2 en chambre double dans un hôtel ****
- *Les petits déjeuners des jours 2 et 3*
- *Le déjeuner du jour 3 : Apéritif-Entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *La taxe de séjour*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Le déjeuner du jour 2 (pique-nique livré en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

J.2 Entre Dive et Troglos

- **Petit déjeuner au sein de votre hôtel*****

Distance : 12 km (variante sur une boucle de 9 km possible)
Durée : Randonnée accompagnée à la journée
Niveau de difficulté : moyen

- **09h00 : Rendez-vous à Berrie pour une visite guidée de la forteresse médiévale**

Entre héritage historique et patrimoine architectural, la visite de cette forteresse du XIIe siècle en cours de restauration donnera le ton de cette journée au cœur de la Route du Vignoble.

Bâtie sur un piton rocheux, entourée de douves sèches et de galeries souterraines elle fut tour à tour un lieu de défense et d'accueil.

Accompagnés des propriétaires des lieux, vous découvrirez ce site classé monument historique où chaque pierre témoigne de ce glorieux passé.

- **10h30 : Départ de votre randonnée accompagnée**

« Ce sentier vous permettra d'apprécier le remarquable patrimoine troglodytique creusé dans la roche de tuffeau, des villages pittoresques et vous conduira jusqu'au canal de la Dive au cœur des vignes, lieu de prédilection de cépages réputés comme le cabernet franc ou le pinot blanc de Loire ».

- **11h30 : Visite d'un domaine viticole suivie d'une dégustation**

Votre pérégrination vous ouvrira les portes du vignoble loudunais et des vins AOP Saumur grâce à la rencontre de vignerons passionnés qui vous réserveront le meilleur des accueils dans le cadre authentique des caves troglodytiques de leurs domaines.

- **12h00 : Repas tirés des sacs**
- **17h : Retour à l'hôtel*****
- **Dîner et nuitée à l'hôtel*****

À VOIR sur le parcours
- Le panorama aménagé de l'ancien moulin de Pouant
- Le lavoir communal de Pouant
- Le canal de la Dive
- Le hameau du Haut-Neuil et ses demeures traditionnelles

J.3 À la découverte du pays montois

- **Petit déjeuner au sein de votre hôtel*****
- **09h30 : Randonnée accompagnée sur les sentes de Fondoire**

« Dans les sous-bois de la forêt de Scévolles, détendez-vous sur les sentes de Fondoire.

Autour de l'étang de Guesnes et de son cadre bucolique, ces 3 circuits vous mèneront des zones humides aux pinèdes et aux mares de la Briande en passant par une source magique ».

- **12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel**
- **14h30 : Visite immersive au Château de Monts sur Guesnes - Historial du Poitou**

Ouvert depuis 2022, le Château de Monts sur Guesnes - Historial du Poitou vous offrira une expérience numérique immersive pour revivre l'histoire du Poitou en compagnie d'Aliénor d'Aquitaine, reine de France puis reine d'Angleterre au XIIe siècle.

De salle en salle, on se laisse emporter par l'univers médiéval, on s'assoit à la table d'Aliénor le temps d'un banquet et l'on se replonge au cœur de la Guerre de Cent ans.

- **Départ et fin de nos prestations vers 16h30**

PLUS Suivez la meute

Chez nos voisins

Chez nos voisins

Cités médiévales et patrimoine de caractère

À partir de **55 €**
TTC / personne

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité : **Toute l'année** sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **15 km**

10h00 : Visite guidée du village médiéval de Moncontour

Dominé par son donjon et traversé par la Dive, Moncontour fut fortifié par les Comtes d'Anjou dont le célèbre Foulques Nerra.

Le château demeure un incontournable du village mais une flânerie dans le centre ancien vous conduira à la découverte de belles maisons, d'hôtels particuliers, et à la remarquable église Saint-Nicolas.

Un très intéressant sentier des lavoirs, bucolique à souhait, ponctuera votre visite.

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

Le petit plus de Thomas !

« Profitez d'un détour pour découvrir l'abbatiale de Saint-Jouin de Marnes, véritable chef-d'œuvre de l'art roman poitevin »

14h30 : Visite guidée du château d'Oiron

Oiron, c'est au cœur de cette Petite Cité de Caractère que s'érige le plus méridional des châteaux de la Loire.

Edifié au XVIe siècle par la famille Gouffier, ce monument national dédié aujourd'hui à l'art contemporain, abrite une collection réalisée par plus de 70 artistes (Raoul Marek, Georg Ettl, Daniel Spoerri, Soll LeWitt, Christian Boltanski...) ainsi qu'une galerie de peintures datant de sa construction et incroyablement bien conservée.

16h30 : Découverte d'un domaine viticole suivie d'une dégustation de vins

Terre d'Anjou et de Saumur, partez à la découverte de l'un de nos vignobles.

Talent et savoir-faire sont les maîtres mots qui caractérisent le travail réalisé par nos vignerons pour donner naissance à des millésimes d'exception.

Fin de nos prestations à 17h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite guidée de Moncontour*
- *L'entrée et la visite guidée du château de Oiron*
- *La visite d'un domaine viticole suivie d'une dégustation*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
70 €
TTC / personne

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité à partir de 25 participants

Validité :
Toute l'année
sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **20 km**

Chez nos voisins

Une œuvre, un vin…

09h30 : Visite de l'Abbaye royale de Fontevraud par un guide conférencier

Au cœur du val de Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, Fontevraud est l'une des plus grandes cités monastiques héritées du Moyen Âge.

Du XIIe au XVIIIe siècle, 36 abbesses se succédèrent à la tête de ce fabuleux monument.

Il abrite aujourd'hui les gisants polychromes des Plantagenêt, d'Henri II à Isabelle d'Angoulême en passant par Aliénor d'Aquitaine et Richard Cœur de Lion.

Découvrez cette abbaye millénaire et laissez-vous surprendre par son histoire !

13h00 : Déjeuner dans un restaurant bistronomique

15h30 : Visite d'un domaine viticole et de ses caves troglodytiques suivie d'une dégustation

Explorez le monde troglodytique de l'extraction de la pierre au mode de vie dans une cave loudunaise.

Ici, la vendange est toujours faite à la main.

Notre vigneron partagera avec vous sa passion, ses anecdotes et émerveillera vos papilles.

Fin de nos prestations à 17h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite de l'Abbaye royale de Fontevraud accompagnée d'un guide conférencier*
- *Le déjeuner dans un restaurant bistronomique : Entrée-plat-dessert-boissons (1 verre de vin, ½ minérale, un café, un thé ou une infusion)*
- *La visite d'un domaine viticole et de ses caves troglodytiques*
- *La dégustation de vins AOP Saumur*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

Chez nos voisins

Richelieu et Loudun : légendes et réalités

À partir de
54,50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 50 personnes
1 gratuité pour le chauffeur

Validité :
Toute l'année
sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **23 km**

10h00 : Visite guidée de la cité de Richelieu

Partez à la rencontre de la cité du Cardinal de Richelieu.

Cette figure incontournable du XVIIe siècle a porté le projet d'une cité idéale aux confins de la Touraine et du Poitou.

Accompagnés d'un guide spécialiste de « l'homme à la cape rouge », vous découvrirez que son esprit règne toujours sur les rues en damier et les magnifiques hôtels particuliers de cette ville « atypique » !

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h30 : Conférence à l'Échevinage « Richelieu en voulait-il à Loudun ? »

Richelieu avait-il des raisons d'en vouloir à Loudun ? A-t-il détruit la forteresse de la ville pour construire son château ? Est-il responsable de la condamnation d'Urbain Grandier ? Ce sont là quelques questions auxquelles nous essaieront d'apporter notre contribution !

16h30 : Dégustation de produits du terroir à la Maison de Pays

Fin de nos prestations à 17h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite guidée de la ville de Richelieu*
- *La conférence à l'Échevinage*
- *La dégustation*
- *Le déjeuner dans un restaurant traditionnel (Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons)*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

À partir de
63,50 €
TTC / personne

Groupe de 20 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité :
Toute l'année
sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **65 km**

Chez nos voisins

L'Odyssée acadienne

09h30 : Visite commentée de la Maison de l'Acadie à La Chaussée

Au cœur du Pays Loudunais, la Maison de l'Acadie vous propose un véritable voyage dans le temps en revivant l'histoire de familles poitevines parties au XVIIe siècle coloniser les territoires de la Nouvelle France.

A travers cette visite interactive, vous découvrirez une muséographie attractive et l'église attenante où furent bénies certains de ces pionniers originaires de La Chaussée.

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

14h00 : Découverte du quartier de Châteauneuf et balade sur la Promenade des acadiens à Châtellerault avec un guide conférencier

L'abandon de l'Acadie par le traité d'Utrecht en 1713 provoque l'arrivée de milliers de réfugiés dans les ports de la métropole.

Une expérience fut tentée en Poitou pour les intégrer en implantant une colonie de 58 fermes à Archigny sur les terres du Marquis Perusse des Cars.

En attendant leur construction, c'est ici, dans le quartier de Châteauneuf qu'arriva en 1773 la première vague de déplacés et qu'elle fut hébergée.

Située sur la rive gauche de la Vienne, la Promenade des acadiens rappelle quant à elle l'histoire et l'arrivée en bateau de la seconde vague en 1774.

Arrêt au croisement de « La Chaussée à Archigny »

« Matérialisation au sol de la ligne acadienne, dalle gravée des 58 fermes construites en 1773, drapeaux ».

16h30 : Visite de la ferme n°10 à Archigny accompagnée d'un guide conférencier

Attribuée en 1774 au couple Charles Naquin et Anne Doiron, la maison n°10 est l'une des plus authentiques de cette ligne acadienne…

Ces fermes réunissaient bien souvent sous un même toit habitation, grange, étable et grenier… y pénétrer c'est un peu revivre le quotidien des familles qui y ont vécues.

Fin de nos prestations à 17h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- L'entrée aux sites
- La visite des sites (avec un guide lorsqu'il l'est précisé)
- Le déjeuner boissons incluses

Ce prix ne comprend pas :
- Le transport
- Les dépenses personnelles et boissons en extra

À partir de
58 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité :
Toute l'année
sur réservation

Distance parcourue sur le territoire : **30 km**

Ça vaut *le détour*

Un détour dans l'Histoire

09h30 : Visite guidée du cœur historique de Loudun

Au carrefour de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, Loudun ville blanche aux toits bigarrés de tuiles romaines et d'ardoise, se découvre au gré des ruelles ancestrales des vieux quartiers.

Que l'on entre dans la collégiale Sainte-Croix, que l'on se trouve devant l'imposante Tour Carrée ou que l'on déambule devant les magnifiques porches des hôtels particuliers, on est saisi par l'atmosphère particulière de cette ville de caractère qui, à sa manière, a marqué de son empreinte la grande Histoire de France.

12h00 : Dégustation de produits du terroir à la Maison de Pays

12h30 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h00 : Découverte audio-guidée du Centre Régional « Résistance & Liberté » à Thouars

Situé dans les anciennes écuries du château des Ducs de La Trémoïlle, le Centre Régional « Résistance & Liberté » est un espace muséographique innovant et original.

Il s'appuie sur les événements de la Seconde Guerre Mondiale, les actes et les acteurs de la résistance pour perpétuer les valeurs qui furent les leurs et contribuer à la construction de la citoyenneté pour que chacun puisse comprendre et vivre sa liberté.

Fin de nos prestations à 16h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite guidée de Loudun*
- *La dégustation*
- *Le déjeuner : Entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *L'entrée et la visite audio-guidée du Centre Régional « Résistance & Liberté »*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

Ça vaut *le détour*

Entre Thouarsais et Loudunais

À partir de
48,50 €
TTC / personne

Groupe de 10 à 30 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité :
D'avril à mi-décembre

Distance parcourue sur le territoire : **27 km**

10h00 : Visite guidée du centre historique de Thouars suivie d'une dégustation de vins

Des églises romanes aux hôtels particuliers en passant par le château des Ducs de la Trémoïlle, laissez-vous surprendre par cette cité remarquable labellisée « Ville d'Art et d'Histoire ».

Accompagnés d'un guide, vous arpenterez ses petites ruelles médiévales et flânerez dans le quartier Saint-Médard et ses maisons à pans de bois.

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

15h00 : Visite guidée du musée Renaudot à Loudun

Cette « Maison des Illustres » met à l'honneur Théophraste Renaudot dont les œuvres appartiennent à l'histoire de la pensée, de la littérature…

Sa maison natale rappelle qu'il fut à l'origine d'institutions modernes comme les Monts de Piété, les Petites annonces, l'Agence pour l'emploi, l'Assistance Publique.

Il est également le fondateur de la Gazette de France dont le premier numéro sort le 30 mai 1631 : c'est la naissance de la presse française !

Fin de nos prestations à 16h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *La visite guidée du centre historique de Thouars*
- *La dégustation de vins*
- *Le déjeuner : Apéritif-entrée-plat-dessert-boissons (eau, 1 verre de vin, café)*
- *L'entrée et la visite guidée du musée Renaudot*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra.*

À partir de
57 €
TTC / personne

Groupe de
10 à 50 personnes
1 gratuité pour le chauffeur

Validité :
D'avril à mi-décembre
sur réservation
tous les jours sauf le lundi

Distance parcourue
sur le territoire : **25 km**

Ça vaut
le détour

Forteresses royales

09h30 : Visite guidée de la forteresse royale de Chinon

Explorez avec votre guide l'une des plus célèbres places fortes de la Guerre de Cent ans.

Résidence d'Henry II Plantagenet, puis de Charles VII, c'est ici que Jeanne d'Arc rencontra le dauphin pour la première fois.

Vous pourrez ensuite librement découvrir le logis royal et la tour du Coudray, témoins de la grande Histoire de France.

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel

Le petit plus de Thomas !

« Laissez-vous tenter par une promenade en bateau au fil de l'eau et admirez Chinon et sa forteresse comme vous ne les avez jamais vus ! »

15h00 : Visite guidée du quartier du Martray et du musée Charbonneau-Lassay à Loudun

Situé en dehors des remparts primitifs de la forteresse médiévale, le Martray est le plus ancien bourg de Loudun.

Ce quartier rassemble trois monuments emblématiques du patrimoine de la ville : l'église Saint-Hilaire, la porte du Martray et le musée Charbonneau-Lassay, véritable cabinet de curiosités qui rassemble des collections riches et variées (objets archéologiques, livres anciens, toiles du XIXe siècle, arts populaires et africains).

Fin de nos prestations à 17h00

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite guidée de la forteresse royale de Chinon (30 min de visite guidée + histopad)*
- *Le déjeuner 3 plats, ¼ de vin et café.*
- *La visite guidée du quartier du Martray (musée Charbonneau inclus)*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *La promenade en bateau sur la Vienne (en option, supplément à prévoir)*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra.*

Ça vaut
le détour

Palais gourmand(s)

À partir de
69,50 €
TTC / personne

Groupe de
10 à 50 personnes
1 gratuité pour l'accompagnateur et le conducteur d'autocar à partir de 20 participants

Validité :
D'avril à décembre
sur réservation

Distance parcourue
sur le territoire : **16 km**

10h00 : Visite guidée du château de Montreuil-Bellay

Construit au XIe siècle par Foulques Nerra, alors Comte d'Anjou, cette puissante forteresse médiévale fut doublée d'un château de plaisance digne des palais italiens de la Renaissance.

Les 15 tours et les 650 mètres de remparts qui surplombent aujourd'hui le Thouet illustrent la détermination de ses défenseurs !

11h30 : Dégustation commentée de 3 vins du domaine du château

12h30 : Déjeuner de fouées dans une ancienne grange à dîme

14h30 : Visite commentée de la champignonnière de Bernazay

On a tous mangé des champignons de Paris. Et si vous découvriez l'envers du décor ?

Tombés amoureux de cette ancienne cave troglodytique à l'abandon, Marie-Lise et Bruno Guitton y cultivent artisanalement blonds de Paris, Lentins de chêne (Shiitaké) ou pleurotes.

A 500 mètres sous terre, dans 3 km de galeries les champignons s'épanouissent jusqu'à produire 2 tonnes par semaine !

Fin de nos prestations à 16h30

Réservation : **Thomas BOUREL • 06 02 08 27 11 • groupes@tourisme-loudunais.com**

Ce prix comprend :
- *L'entrée et la visite guidée du château de Montreuil-Bellay (au choix : les intérieurs ou les extérieurs / 45 min à 1h puis accès libre aux jardins hauts, aux remparts, au logis des chanoines et à l'étuve seigneuriale)*
- *La dégustation des 3 vins du château de Montreuil-Bellay (1 verre gravé inclus)*
- *Le déjeuner boissons incluses*
- *La visite commentée de la champignonnière de Bernazay*

Ce prix ne comprend pas :
- *Le transport*
- *Les dépenses personnelles et boissons en extra*

PL'Suivez la meute

Mon séminaire en Pays Loudunais

« Séminaires, comités de direction ou réunions de travail, l'Office de Tourisme est à votre écoute pour vous proposer l'offre adaptée à vos besoins »

5 bonnes raisons de choisir le Pays Loudunais pour vos événements :

- **Le dépaysement à seulement 1h – 1h30 de grandes métropoles**
- **Se mettre au vert pour mieux se reconnecter**
- **Une offre complète de services à votre image**
- **De nombreuses activités de cohésion pour vos équipes**
- **L'authenticité, le charme et la douceur de vivre**

n°1 Choisir le lieu idéal

D'une simple réception ou réunion de travail en ville dans un site patrimonial d'exception en passant par un séjour team-building au vert, le Pays Loudunais ne manque pas d'atouts pour vous séduire.

ON VOUS PROPOSE

Des salles modulables pour vos réunions en petit comité (- de 20 pers.) ou vos grandes assemblées (jusqu'à 400 pers.)

Des salles équipées selon vos besoins : WIFI, écran, vidéoprojecteur, sonorisation, paperboard, bouteilles d'eau

La possibilité d'organiser des pauses gourmandes ou des repas de qualité

La possibilité d'un hébergement sur place ou à proximité

Des équipements de loisirs

n°2 Déterminer le programme

Hormis le cocktail d'accueil, les temps de réunion et de travail, vous aurez peut-être envie de faire passer à votre équipe un moment fun tout en renforçant sa cohésion.

Pour la remercier et décupler sa motivation, nos partenaires proposent de nombreuses activités adaptées à vos envies.

Mon séminaire
en Pays Loudunais

Le Domaine de Roiffé

Avec ses 120 ha de forêt, cet hôtel-golf permettra d'accueillir vos participants dans des bâtisses de charme du XIXe siècle et un cadre propice à la déconnexion, à la réflexion et au travail.

Incluant hébergement, restauration et activités ludiques directement sur site, c'est le lieu idéal pour l'organisation de vos séminaires !

À savoir :

L'établissement organise de nombreux séminaires à thème (golfique, bien-être, culturel, culinaire, Do it yourself, éco-responsables, aventure, équitation, œnologie...) ainsi que des soirées de gala.

POUR VOS INCENTIVES

- Un parcours de golf 18 trous, un compact de 6 trous, un Putting green et un practice
- Un centre équestre
- Un espace bien-être
- Une piscine extérieure
- Deux terrains de tennis, un terrain multi-sports, un mini-golf, un boulodrome
- De nombreuses animations ludiques sur place

Équipements sur place

- 20 salles de réception équipées de 15 à 200 m² + 1 orangerie de 450 m² ouverte sur 6000 m² de jardin et sa grange.
- Capacité de 15 à 400 personnes.
- Equipements sur place (écrans, vidéoprojecteurs, micros...).
- Nombreux aménagements possibles : U, classe, théâtre, banquet, cocktail...
- 2 restaurants de 70 et 80 couverts.
- Hôtel*** de 80 chambres avec une capacité de 117 lits permettant de loger jusqu'à 265 personnes sur place.

Le Center Parc du domaine Bois aux Daims

Découvrez l'expérience unique d'un séminaire au vert où activités professionnelles et détente en pleine nature s'accordent harmonieusement.

Profitez de la sérénité des espaces boisés et verdoyants pour favoriser la concentration et la créativité de vos équipes.

Avec un éventail d'activités variées, des hébergements confortables en pleine nature et une offre de restauration diversifiée, le Domaine du Bois aux Daims réunit toutes les conditions pour favoriser la productivité et renforcer les liens avec votre équipe.

POUR VOS INCENTIVES

De nombreuses activités Team-Building sur place

- Parcours aventure dans les arbres avec tyrolienne au-dessus du lac
- Balade en canoë
- Paintball
- Ateliers créatifs
- Mission aventure « À la quête du bois d'or »
- Trottinette tout-terrain éléctrique
- Accès à l'aqua-mundo
- Privatisation de l'espace Aqua-Balnéo pour une parenthèse zen
- Installation de chapiteaux pour évènements d'envergure
- Soirée de gala

Équipements sur place

- Un centre de conférence de 337 m² composé de 5 salles de réunions modulables et parfaitement équipées dont :
  - 1 salle plénière de 190 m² séparable en 2 salles de 95 m².
  - 1 salle de 150 m² séparable en 3 salles de 50 m².
  - 1 lobby de 96 m² (dont 16 m² de Business Center) et un bel espace pour les pauses café ou les cocktails dînatoires.
- Nombreux aménagements possibles : Théâtre, école, forme U.
- Equipement fourni dans chaque salle : 1 écran, 1 vidéoprojecteur, bloc-notes et stylos.
- 4 restaurants* à proximité de l'espace de conférence (sous le dôme) de 95 à 360 couverts allant du snacking au buffet en passant par de la restauration traditionnelle.
- Prestations sur-mesure : petits-déjeuners livrés dans vos cottages, pique-nique au bord du lac, pauses gourmandes, formules à la carte...
- Plus de 800 cottages en bois tout confort de 2 à 12 personnes.
- En exclusivité pour la clientèle séminaire et sur demande : 9 maisons de 4 à 6 personnes perchées dans les arbres pour profiter d'une harmonie parfaite avec les animaux et la nature.

** Privatisation possible dans la salle Mothe Chandeniers pour un banquet de 88 couverts.*

L'abbaye royale de Fontevraud

Au cœur du val de Loire, au sein d'un parc de 13 ha, venez vivre une expérience unique dans l'une des plus. grandes cités monastiques héritées du Moyen Âge.

Dernière résidence d'Aliénor d'Aquitaine, vos collaborateurs y apprécieront l'esprit chaleureux et paisible des lieux... Une sorte de cocon idéal pour allier réflexion, convivialité et détente !

POUR VOS INCENTIVES

De nombreuses activités Team-Building sur place

- Des visites guidées privatives de l'Abbaye royale de Fontevraud en journée ou de nuit
- Des visites du musée d'art moderne
- Rallyes, jeux d'énigmes au cœur de l'Abbaye
- Ateliers et animations œnologiques
- Activités Team-Bulding & découverte insolite du territoire (olympiades, Escape combi, balade en gyropode, croisières sur la Loire...)
- Soirées de gala, cocktail dînatoire

Équipements sur place

- 11 salles de réception équipées de 36 à 780 m² + un auditorium de 700 m² au cœur du monastère.
- Capacité de 20 à 1000 pers.
- Nombreux aménagements possibles : U, classe, théâtre, banquet, cocktail...
- Accès internet et WIFI, écran, vidéoprojecteur, sonorisation avec micro, paperboard, bloc-notes, stylos, eau minérale.
- Un restaurant gastronomique avec des plats proposés par un chef étoilé.
- 1 hôtel**** de 54 chambres aménagées par des designers.

Le Château de La Mothe Chandeniers

Aux confins de la vallée de la Loire, le Château de La Mothe Chandeniers est une œuvre architecturale singulière, mystérieuse et romantique.

Entre calme et volupté, le cadre enchanteur des lieux offrira à vos équipes des conditions rêvées tant pour vos réunions de travail, vos animations que pour vos réceptions !

POUR VOS INCENTIVES

- Visites guidées du château (jusqu'à 50 pers.)
- Ateliers Team-Building
- Soirées de gala, cocktails dînatoires

Équipements sur place

- 1 verrière de 400 m², l'orangerie, avec vue sublime sur le parc et le château.
- Capacité : 300 personnes en mode plénière / 250 personnes en mode réunion.
- Réception et dîner possibles avec mise à disposition d'un espace traiteur de 32 m² et de tout le mobilier nécessaire (tables, chaises, canapés, bancs...).
- Écrans, vidéoprojecteurs, micros...

La Forteresse de Berrye

Proposez à vos collaborateurs un lieu de travail unique au cœur d'une forteresse bâtie au XIIe siècle et dans le vignoble.

Différentes salles sont mises à votre disposition et aménageables en fonction de vos besoins.

POUR VOS INCENTIVES

- Visites guidées de la forteresse, de ses douves et de ses caves troglodytiques
- Animations autour de la découverte des vins du domaine (visite de chais, ateliers d'initiation à la dégustation des vins du domaine)

Équipements sur place

- 2 salles : L'Aula (150 m²) et la galerie des tableaux (80 m²).
- Capacité : Jusqu'à 150 personnes assises.
- Tables, chaises, matériel de projection, WIFI.
- Mise à disposition d'un espace traiteur (étuve, chambre froide...).
- Privatisation de la cour haute et de la chapelle.
- 1 gîte sur place de 8 à 10 personnes et des hébergements à proximité.

Le Clos de Saires

Dans un cadre à la fois champêtre et raffiné, le Clos de Saires dispose d'une salle de séminaire adaptée aux besoins de vos collaborateurs pour des réunions à vocation fédératrice et motivante.

POUR VOS INCENTIVES

- Espace jeux et détente (Baby-foot, fitness, ping-pong, badminton, pétanque)
- Mise à disposition de vélos
- Grande piscine extérieure
- Espace bien-être avec sauna et massages
- Activités de proximité (visites de sites, activités de loisirs, dégustations...)
- Possibilité d'installer une grande tente barnum
- Privatisation des espaces possibles

Équipements sur place

- 1 salle pouvant accueillir de 7 à 14 personnes en résidentiel et jusqu'à 20 personnes en journée d'étude.
- Prestations de restauration sur place, adaptées à vos attentes et vos contraintes selon un cahier des charges ou en gestion libre (cuisine et salle à manger mises à disposition).
- WIFI, vidéoprojecteurs, écran, TV, paperboard.
- 4 gîtes de charme indépendants de 4 à 8 personnes et 2 lodges safaris ambiance « glamping » (capacité totale : de 22 à 32 personnes selon la saison).

Mon séminaire en Pays Loudunais

L'Échevinage

Quoi de mieux qu'un patrimoine d'exception pour un séminaire en ville !

Edifice du XVe siècle, l'échevinage fut la propriété de la famille Du Plessis dont le membre le plus célèbre, Armand-Jean, n'est autre que le Cardinal de Richelieu.

Le bâtiment aujourd'hui restauré, accueille séminaires, conférences, réunions privées et associatives.

POUR VOS INCENTIVES

- Des visites insolites de la ville de Loudun (sensorielles, magie du patrimoine, Tèrra Aventura)
- Des ateliers et visites dans les musées de la ville (Renaudot et Charbonneau-Lassay) et à la collégiale Sainte-Croix
- Un atelier éco-responsable sur la Fresque du Climat
- Des escapes-game

Équipements sur place

- 2 grandes salles de réunion de 40 personnes chacune et 1 petite de 10 personnes.
- 1 bar et 1 salle de restauration de 50 personnes sur place.
- Tables et chaises.

L'auberge du lac

Face au lac de Moncontour profitez d'un cadre naturel exceptionnel et de la terrasse de ce restaurant avec vue panoramique.

Calme et détente seront les maîtres mots de votre journée d'étude.

POUR VOS INCENTIVES

- Une base de loisirs autour du lac du Gué de Magne avec de nombreuses activités multisports et nautiques (canoë-kayak, toboggans aquatiques, tennis, mini-golf, pétanque...)
- Initiation au wakeboard au téléski-nautique
- Des visites insolites du village médiéval de Moncontour (visite sensorielle, Tèrra Aventura)
- Soirées de gala, cocktail dînatoire

Équipements sur place

- 2 salles pouvant accueillir respectivement jusqu'à 40 et 150 personnes.
- WIFI, vidéoprojecteurs, écran, TV, paperboard.
- Restauration sur place avec une cuisine traditionnelle basée sur des produits locaux (menu ou service traiteur).

Le karting de Loudun

Sensation, aventure et détente, le karting de Loudun propose des formules « vitesse » et « endurance » sur le circuit plein air de la Boule d'Or.

POUR VOS INCENTIVES

- Courses chronométrées ou par équipes (équipement, podium et vin d'honneur inclus)

Équipements sur place

- 2 salles (l'une de 25 pers, l'autre de 65) soit 100 m².
- Service buffet chaud ou froid avant la course*.

** Mise à disposition possible de la salle si vous avez déjà votre propre traiteur.*

Conditions Générales de ventes

PRÉAMBULE :

Les présentes conditions de ventes sont applicables à l'organisation de la vente de voyages, séjours, forfaits touristiques et visites au sens des articles L.211-1 et L211-2 du Code du Tourisme.

L'article R.211-12, stipulé dans Le même code impose que les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 soient obligatoirement reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L211-1.

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéa de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1125 à 1127-6, 1176 et 1177 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1125 à 1127-6, 1176 et 1177 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Ces conditions générales de vente ne dispensent pas le voyageur de prendre connaissance de nos conditions particulières de vente.

Conditions Particulières de ventes

Art. 1 – PRÉAMBULE

L'Office de Tourisme du Pays Loudunais peut assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations, de loisirs et d'accueil. Il facilite la démarche du public en lui offrant un choix de prestations.

L'Office de Tourisme du Pays Loudunais est un instrument d'intérêt général en relation avec tous les types de prestataires qui, dans ce cadre, ont passé un contrat d'engagement ou une convention de mandat avec lui.

Les présentes conditions générales et particulières de vente régissent les relations entre l'Office de Tourisme du Pays Loudunais, organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et ses clients.

Ces conditions de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 03/06/2025.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais et qui forme, avec les présentes conditions générales et particulières de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

Art. 2 – DÉFINITIONS

Vendeur : désigne l'Office de Tourisme du Pays Loudunais, organisme local de tourisme, et qui propose à la vente des Prestations touristiques à la fois sur et en dehors de sa zone géographique d'intervention, la Communauté de Communes du Pays Loudunais regroupant 45 communes.

Client : désigne la personne qui achète ou réserve une Prestation Touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la Prestation touristique, selon que le Client souhaite bénéficier personnellement de la Prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers.

Partie : désigne le Vendeur ou le Client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le Vendeur et le Client.

Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la Prestation touristique achetée par le Client auprès du Vendeur.

Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la Prestation Touristique vendue par le Vendeur au Client.

Prestation touristique ou Prestation de voyage : désigne (I) un service de voyage ou (II) un service touristique ou (III) un forfait touristique ou (IV) une prestation de voyage liée tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du code du tourisme.

Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L211-2 (II) du code du tourisme.

Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une Prestation touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la Prestation touristique sélectionnée par le Client.

Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le Vendeur propose au Client de réserver ou d'acheter une Prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique, ...).

Site : désigne-le ou les sites internet du Vendeur dont celui figurant à l'adresse : tourisme-loudunais.com

Activité de pleine nature : désigne une Prestation touristique ou une Prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel.

Art. 3 – NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre minimum de participants pour bénéficier des tarifs groupes est fixé à 10 personnes.

Si toutefois le groupe est composé de moins de 10 personnes, les prestations touristiques ou de voyage sont possibles mais seront facturées sur une base de 10 personnes.

Pour des raisons de confort et d'écoute, les visites guidées sont limitées à 25 personnes au maximum par guide ; sur certains sites, en particulier les musées, ce nombre peut être inférieur.

Une gratuité chauffeur et/ou une gratuité accompagnateur sur une base minimum de 20 personnes payantes.

Les tarifs sont calculés sur la base des participants.

Le client doit s'engager sur leur nombre à J-30.

Art. 4 – INFORMATION PRÉALABLE OU PRÉCONTRACTUELLE

4.1 – PORTÉE

Les informations descriptives relatives à la Prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le document remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens donné par l'article L. 211-8 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engagent le Vendeur.

4.2 – MODIFICATIONS

Le Vendeur se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications aux éléments constituant l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant la conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

4.3 – PRIX

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le document d'information préalable et remis par le Vendeur au Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client.

Il correspond au prix de la Prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC).

Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le Vendeur lors de la réservation.

Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le Site ou sur le document d'information préalable.

4.4 – PRIX DÉFINITIF

Le prix définitif TTC de la Prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

Art. 5 – RESPONSABILITÉ

5.1 – RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client ou du Bénéficiaire de la Prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au Client ou au Bénéficiaire,

- Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable,

- Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables, dans des cas fortuits ou de forces majeures.

5.2 – RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes.

En cas de réservation en ligne sur le Site, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fourni au Vendeur.

Art. 6 – RÉSERVATION

En cas de réservation hors ligne, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les présentes conditions générales et particulières de vente.

La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le Vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet, (I) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions générales et particulières de vente (mentionnées sur le Site et disponibles sur simple demande auprès du Vendeur) et (II) du paiement d'un acompte de 30% du prix de la prestation touristique.

Toute option téléphonique ou écrite n'est reconnue par le Vendeur que comme une prise d'intérêt à l'une de ses réalisations et ne peut occasionner aucune réservation de sa part.

Les règlements se feront par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public ou par virement à réception d'une facture d'acompte qui sera envoyée par le service commercial.

Art. 7 – ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-18 12° du code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'achat ou à la réservation d'une Prestation touristique proposée par le Vendeur.

Art. 8 – RÈGLEMENT DU SOLDE

Le client devra verser au service commercial le solde de la prestation convenue et restant due à réception d'une facture de solde et ce, 8 jours ouvrés avant le début des prestations.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage.

Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

Les règlements se feront par chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public ou par virement.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue sera considéré comme ayant annulé son séjour et se verra appliquer des frais de résolution ainsi qu'il est indiqué à l'article 11.2 ci-après.

Art. 9 – INSCRIPTIONS TARDIVES

En cas d'inscription tardive à moins de 30 jours avant le début la prestation touristique, la totalité du règlement sera exigée à la réservation, sous réserve de l'article R211-6 10 du code du Tourisme.

Art. 10 – MODIFICATIONS DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du contrat après sa formation et avant le début de la prestation touristique et sans que le client puisse s'y opposer dans la mesure où cette modification est mineure (ex : changement de menu, de lieu de rassemblement, du déroulé du séjour...).

Le client doit en être informé par écrit et le plus rapidement possible.

Art. 11 – ANNULATION

11.1 – ANNULATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la Prestation touristique dans les deux cas suivants :

- Si le nombre de personnes inscrites pour la Prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervient au plus tard (I) 20 jours avant le début si la Prestation touristique dépasse 6 jours, (II) 7 jours avant le début si la Prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (III) 48 h avant le début si la Prestation touristique ne dure pas plus de 2 jours.

- Si le Vendeur est empêché de fournir la Prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la Prestation touristique.

Dans les cas énumérés ci-dessus, le Client a droit au remboursement intégral des paiements déjà effectués.

11.2 – ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur.

La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais visés ci-après. La demande doit être faite dans un délai maximum de 48H précédant la date de début du séjour, faute de quoi aucun remboursement ne sera accordé.

Toute demande de modification non expressément acceptée par le Vendeur et qui ne donne pas lieu à un avenant au Contrat avec les ajustements éventuels rendus nécessaires équivaut à une annulation.

Une demande de modification en vue d'un report pourra être accordé exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail ou courrier postal auprès du Vendeur dans un délai de 48H ouvrées à compter de la survenance de la modification des conditions climatiques et/ou d'accessibilité.

- Individuel au sein d'un groupe

Délai constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 30 jours	10% du prix du séjour ou de la prestation
De 30 à 22 jours	25% du prix du séjour ou de la prestation
De 21 à 8 jours	50% du prix du séjour ou de la prestation
De 7 à 2 jours	75% du prix du séjour ou de la prestation
Moins de 2 jours / non présentation	100% du prix du séjour ou de la prestation

- Totalité du groupe

Délai constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 30 jours	10% du prix du séjour ou de la prestation
De 30 à 22 jours	25% du prix du séjour ou de la prestation
De 21 à 8 jours	50% du prix du séjour ou de la prestation
De 7 à 2 jours	75% du prix du séjour ou de la prestation
Moins de 2 jours / non présentation	100% du prix du séjour ou de la prestation

Les frais de résolution sont payés par le Client au Vendeur et viennent s'imputer aux sommes déjà payées par le Client au titre de la réservation.

Art. 12 – CESSION DE CONTRAT

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la Prestation touristique.

Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation touristique. En cas de Cession, le Client est responsable solidairement avec le tiers et vis-à-vis du Vendeur du paiement du solde du prix.

Art. 13 – BON D'ÉCHANGE / ARRIVÉE

Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au client le ou les bon(s) d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la Prestation touristique.

Le client remettra le ou les bon(s) d'échanges au(x) prestataire(s) concerné(s) lors de son arrivée afin de faciliter la gestion de son dossier.

Le client doit se présenter sur le lieu de RDV figurant sur le ou les bon(s) d'échange au jour et à l'heure indiquée.

En cas d'arrivée tardive ou différée, d'empêchement de dernière minute, le client devra prévenir l'Office de Tourisme du Pays Loudunais et le cas échéant le ou les prestataire(s) aux coordonnées indiquées.

Le guide attendra 30 minutes au maximum et la visite sera écourtée du temps de retard.

Les prestations non consommées au titre d'un retard resteront dues et ne pourront donner lieu à un remboursement.

Toute prestation consommée non inscrite sur le ou les bons d'échange est à la charge du client et pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

Art. 14 – DURÉE

Le Client signataire du Contrat, conclu pour une durée déterminée figurant également sur son ou ses bon(s) d'échange(s).

Il ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des horaires mentionnées dans le Contrat.

Art. 15 – INTERRUPTION DE LA PRESTATION

En cas d'interruption de la Prestation touristique par le Client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du Vendeur.

Art. 16 – RESTAURATION

Sauf indication contraire les prix ne comprennent pas les boissons des repas.

Les suggestions de menus sont indiquées sous réserve de disponibilité des établissements et en fonction des produits du marché. Le menu est identique pour l'ensemble d'un groupe et devra être communiqué au Vendeur au moins une semaine avant le début du séjour.

Art. 17 – CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX HÉBERGEMENTS

17.1 – CAPACITÉ

Le Contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis au Vendeur.

17.2 – DÉPÔT DE GARANTIE ET ÉTAT DES LIEUX

Certains types d'hébergement requièrent le paiement d'un dépôt de garantie à effectuer par le Client et destiné à couvrir les conséquences financières éventuelles des dégradations pouvant survenir pendant la Prestation touristique. Le montant de ce dépôt est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Ce dépôt de garantie est versé au Partenaire ou à son représentant au début de la Prestation touristique. De façon contradictoire, il sera établi à l'arrivée et au départ un état des lieux permettant une vérification de l'état des locaux et objets de la location. Au départ, le dépôt sera restitué au Client, déduction faite du coût de l'éventuelle remise en état, si des dégradations imputables au Client étaient constatées. En cas de départ anticipé (par rapport aux heures mentionnées sur le bon d'échange) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Client, le dépôt de garantie (ou le solde du dépôt en cas de dégradations) est restitué par le Partenaire au Client dans un délai n'excédant pas une semaine.

L'état de propreté de l'hébergement à l'arrivée du Client devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du Client pendant toute la période de location et jusqu'à son départ.

17.3 – PAIEMENT DES CHARGES

Certains types d'hébergement requièrent le paiement de frais correspondant aux consommations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, etc. Le détail de ces frais est variable et est mentionné dans le document d'information préalable.

Le montant de ces charges est à verser directement au Partenaire contre reçu.

Certains prix de location peuvent inclure un forfait global de charges.

17.4– HÔTELLERIE

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 1/2 pension ou pension complète.

Sauf indication contraire, ils ne comprennent ni les boissons des repas.

Lorsqu'un Client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ou single ».

Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

17.5 – TAXE DE SÉJOUR

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, le Vendeur peut (I) collecter la taxe de séjour applicable sur les différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (II) la reverser aux intercommunalités pour le compte du Client. Lorsqu'elle est collectée par le Vendeur, le détail de cette taxe est mentionné sur le Site ou sur le document d'information préalable remis au Client.

Art.18 – ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Vendeur se réserve le droit de substituer, à une activité prévue dans le Contrat, une autre activité, si celui-ci est empêché de fournir l'activité d'origine en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables liées aux conditions météorologiques et si la substitution intervient dans les meilleurs délais après la survenance des circonstances considérées.

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadrant. Le Vendeur se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.

Certaines Prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

Art. 19 – ANIMAUX

L'acceptation des animaux est soumise à l'accord des prestataires puis précisée sur le contrat.

Ce dernier précisera également si elle fait l'objet d'un supplément tarifaire et/ou d'un dépôt de garantie majoré.

En cas de non-respect de la clause, le prestataire peut refuser de recevoir le client ; ce dernier ne pourra alors prétendre à aucun remboursement.

Art. 20 – ASSURANCES

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance dite « de villégiature ». A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une.

Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

Art. 21 – RÉCLAMATIONS / LITIGES

Toutes réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée au Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 3 jours à compter de la fin de la prestation.

La / les réclamation(s) peut (peuvent)-être aussi signalée(s) par écrit au(x) prestataire(s) de services concerné(s).

Art.22 - MÉDIATEUR DU TOURISME

Après avoir contacté le Vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : www.mtv.travel

Art.23 – PREUVE

Il est expressément convenu entre les Parties que les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de ses Partenaires concernant les éléments de la Prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Art. 24 – DONNÉES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires.

Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé [Politique de confidentialité], accessible sur demande à l'office de tourisme.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL www.cnil.fr.

Art. 25 – USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET PRIMAUTÉ DU FRANÇAIS

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du Vendeur, ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les Parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

Art. 26 – DROIT APPLICABLE

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

IDENTITE DU VENDEUR – ASSURANCE RCP – GARANTIE FINANCIÈRE

Informations relatives au Vendeur :
Raison sociale : Office de Tourisme du Pays Loudunais
Forme juridique : SPIC
N° SIRET : 24860044700366
Code APE : 7990Z
N° d'immatriculation ATOUT FRANCE : IM086250001
Siège social : Communauté de Communes du Pays Loudunais, 2 rue de la Fontaine d'Adam, 86200 LOUDUN
Tel : 05 49 22 22 22
E- mail : contact@tourisme-pays-loudunais.com

Assurance RCP :
Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (ARCP) n° 3010-0001 auprès de SMACL Assurances SA, 141 avenue Salvador Allende – CS 200 00 – 79031 NIORT Cedex 9 afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le vendeur peut encourir.

Garantie financière :
Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de l'APST, 87-89 rue la Boétie 75008 Paris, France, qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage…) en cas de défaillance financière du vendeur.

Faites de votre séjour un événement ! *

Mai
Fête du printemps

Nuits européennes des Musées

Festival du Livre Jeunesse

Juin
Journées nationales de l'archéologie

Dive'rtissez-vous !

Juillet & Août
Fête d'Aliénor

les Artésiennes

L'Invitation des vignerons

Festival des jeunes talents

Lug'en scène

Réservation
Thomas BOUREL
06.02.08.27.11
groupes@tourisme-loudunais.com

Septembre
Foire-Expo de Loudun

Journées Européennes du Patrimoine

Vendanges des Treilles de la Reine Blanche

Novembre
Prix Renaudot des lycéens

Décembre & Janvier
Les Féeriques au Château de la Mothe Chandeniers

Pour en savoir plus sur le Pays Loudunais :

Magazine touristique
Si bien en PL'S
2025-2026

Brochure
PL'Suivez la meute
« C'est la Classe ! »
2026-2027

Livret
« Les Rendez-vous
PL'Secrets **»**
2026

Retrouvez toute notre offre sur notre site internet

tourisme-loudunais.com

* *Programmation 2026 en cours, retrouvez l'agenda complet sur notre site internet https://www.tourisme-loudunais.com/a-voir-a-faire/agenda/*